

2^e ANNÉE N° 48
SAMEDI 2 AOUT 1941

le N° 0,40

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Tsinh Ho



Cellô !...
Savez-vous,
où sont les nouveause
ateliers de l'imprimerie
G Taupin et Cie)



mais bien sûr...
ils se trouvent
8, 10, 12, rue Duwillier,
près de la place Neyret —
Tél: 141 & 218



Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

Pages

Défense commune	1
Message de l'Amiral Platon aux populations indochinoises	3
Patrie française et Patrie annamite, par TON-THAT-BINH	4
Une initiative humaine : Les assistants de médecine sociale, par JEAN SARLAT	7
L'Effort français en Indochine. — Les Ciments Portland artificiels	I à VIII
La semaine de la France d'Outre-Mer : A Saigon	IX

Pages

A Hué	X
Au Cambodge, au Laos	XI
A Haiphong, au Tam-dao	XII
Traditions annamites et Renovation française, par A. LOHENET	9
La semaine, par JEAN DESCHAMPS	13
Naissances — Mariages — Décès	15
Mots croisés n° 37	16
Solution des mots croisés n° 36	16

DÉFENSE COMMUNE

« Honni soit qui mal y pense » (1).

LES injures grossières que le poste de Radio-Singapour, perdant tout contrôle de lui-même (self-control), s'est permis ces jours-ci de déverser dans l'éther à l'adresse de la France et de l'Indochine, à la suite des récents accords franco-japonais, ne changeront rien au cours inexorable des événements d'Extrême-Orient.

Bornons-nous à rappeler sommairement les faits.

En juin 1940, la France, après s'être lancée imprudemment, par la volonté britannique, dans une guerre qu'elle n'avait pas voulue, se voyait contrainte, par suite de la carence de son imprévoyante alliée, à déposer les armes.

C'est vers cette époque que le Japon, désireux d'exploiter la phase nouvelle dans laquelle

entraît le conflit européen, demanda à l'Indochine d'arrêter le transit vers la Chine du matériel anglo-saxon que Tokyo — à tort ou à raison — considérait comme susceptible d'aider le Gouvernement Nationaliste à poursuivre la lutte. Le Gouverneur Général, pratiquement coupé de la Métropole, ne crut pas devoir repousser cette demande.

Ainsi se trouvait jetée la première base d'une coopération amicale franco-japonaise, coopération résultant directement de la situation européenne et de la rupture de l'alliance franco-britannique.

Peu de temps après, le 30 août 1940, les Représentants des deux Gouvernements si-

(1) Devise de l'ordre anglais de la Jarretière.

gnaient à Tokyo un accord politique qui, en échange de certaines facilités militaires concédées au Tonkin aux forces japonaises, en vue de liquider l'incident de Chine, reconnaissait solennellement l'intégrité de l'Union indochinoise dans toutes ses parties, et garantissait la souveraineté française sur cette colonie. Cet accord fut complété peu après, par une convention militaire (Hanoi, 22 septembre).

★★

Le nouvel arrangement conclu récemment entre le Japon et la France (convention politique du 21 juillet 1941, complétée par une convention d'application signée le 23 du même mois, à Hanoi, par l'Amiral Decoux et le Général Sumita), n'est que la suite logique du précédent.

Il s'agit cette fois, sur un plan plus général, de faire face dans le Sud de la Mer de Chine, d'accord entre les deux Gouvernements, à une situation politique et stratégique complexe, concernant au plus haut point les intérêts des deux parties en cause.

Est-il nécessaire de rappeler que l'utilisation intensive vers la Chine de la route de Birmanie, le renforcement spectaculaire des forces de Singapour et de la Péninsule Malaise, les intrigues anglaises auprès du Gouvernement de Bangkok, enfin et surtout le précédent dangereux de l'agression britannique sur la Syrie, n'ont pas été étrangers aux alarmes du Gouvernement de Tokyo touchant la situation dans les Mers du Sud, ni à son désir d'arrêter, sans plus attendre, d'accord avec l'Indochine, des mesures de défense commune contre une menace venant de l'Ouest.

★★

Cette entente n'a pas été du goût de certains agents à la solde de l'étranger, s'intitulant « Français libres » qui, de l'autre côté de nos frontières, ont poussé des clameurs véhémentes.

Les Gaullistes auraient sans doute préféré qu'au lieu de conclure avec le Japon des accords nécessaires, l'Indochine devînt, tout simplement, une colonie anglaise.

Ils oublient que, l'an dernier, le Gouvernement de Tokyo a officiellement fait savoir qu'il ne connaissait qu'un Gouvernement français, le seul Gouvernement français légal, celui du Maréchal, qu'il regarderait une dissidence indochinoise comme une rupture du « statu quo », et qu'il agirait en conséquence... Que resterait-il aujourd'hui de l'Indochine « française » si l'Indochine avait écouté le chant des sirènes gaullistes ? Toute velléité de dissidence l'aurait immédiatement perdue,

quand la politique sage et réaliste du Maréchal l'a sauvée.

Les agents stipendiés de la propagande anglaise ont l'audace de s'indigner de voir l'Indochine livrée, disent-ils, à une influence étrangère.

Ils négligent avec soin les garanties solennellement données et renouvelées par le Japon. Ils omettent que celles-ci ont été jusqu'ici exactement observées, et qu'eux-mêmes n'en sauraient dire autant des promesses de leurs émules et de leurs maîtres à l'égard de l'Empire français...

Ils oublient aussi que la seule liberté des soi-disant « Français libres » est d'obéir aveuglément aux ordres de la Grande-Bretagne qui les paie : ils sont bien les derniers qui aient le droit de parler d'« influence étrangère ».

★★

L'Angleterre, jusqu'à la dernière guerre, ne s'est jamais intéressée à l'Indochine que pour contrecarrer ses aspirations naturelles d'expansion politique et économique, et attiser périodiquement entre elle et le Siam de dangereux ferments de discorde. C'est à la veille de la guerre que le Gouvernement de Londres s'aperçut enfin de son erreur ; mais il était déjà trop tard.

★★

Les temps sont changés. L'heure n'est plus où la France allait prendre les mots d'ordre de sa politique à Londres, et où nous nous laissions aveuglément entraîner dans le sillage anglo-saxon, voire même soviétique, pour la défense de nos intérêts en Extrême-Orient.

La France, ici comme en Europe, suit désormais sa politique propre, uniquement basée sur des données réalistes et la seule défense de ses intérêts. Il est plaisant de voir l'Angleterre nous dénier ce droit : l'Angleterre qui, jusqu'à la Conférence de Washington, en 1922, a été liée au Japon par un traité d'alliance uniquement fondé sur des considérations d'un égoïsme immédiat, l'Angleterre qui, hier encore, signait avec les Etats-Unis un arrangement de « Prêt et Bail » mettant à la disposition d'une puissance étrangère, en vue de la défense commune, quelques-unes de ses meilleures bases, et, mieux, les lui cédant pour s'en décharger elle-même...

Le Gouvernement de Londres devrait se rappeler qu'il a, de ses propres mains, au printemps de 1940, ruiné l'alliance franco-britannique. Il a fait pire : à Mers-el-Kébir, à Dakar, en Syrie, il a creusé lui-même, entre les deux pays, un fossé désormais infranchissable. Il n'a pas de reproches à nous faire.

Message de l'Amiral PLATON aux Populations Indochinoises

A l'occasion des récents événements qui viennent de se dérouler en Extrême-Orient, le Gouvernement français a tenu à adresser aux populations indochinoises le message suivant :

Le Gouvernement français, mis en présence des divers éléments de la situation internationale en Extrême-Orient, a conclu un accord avec le Japon, aux termes duquel a été acceptée la coopération provisoire et amicale des forces nippones à la défense de l'Indochine. Le Gouvernement japonais a confirmé, publiquement et solennellement, la convention du 30 août 1940 dans laquelle il s'est engagé à respecter la souveraineté française sur l'Union Indochinoise et l'intégrité du territoire de la Fédération. Le Maréchal, chef de l'Etat, met en garde les populations indochinoises contre les propagandes étrangères qui ne vont pas manquer de s'acharner sur cet accord pour le défigurer. Le Maréchal fait appel à l'union, à la discipline totale, à la confiance de tous. Il a assumé devant la France et devant l'Histoire, la responsabilité de la conduite du pays, en des heures difficiles.

Les Français n'ont qu'un devoir : suivre leur chef, faire bloc derrière lui. Le Maréchal est seul juge des mesures à prendre.

Seule, cette union sans réserve sera la condition du salut commun de la Patrie et de l'Empire.

En Indochine cette union doit se faire autour du Gouverneur Général avec le concours des souverains protégés qui, pleinement conscients de la haute mission qu'ils assument, n'ont cessé de donner à la France les témoignages les plus émouvants de leur loyalisme.

Français et Indochinois, plus que jamais c'est l'heure du coude à coude.

L'Union franco-indigène est capitale pour l'avenir de l'Union Indochinoise.

Français et Indochinois, souvenez-vous qu'au cours d'un passé déjà long, vous n'avez cessé de peiner ensemble.

La marque de votre collaboration est partout sur cette terre d'Indochine, fécondée par votre long effort commun.

En ces temps de difficiles épreuves, c'est une association indissoluble et fraternelle qui vous donnera la raison suprême d'espérer en la France immortelle.

La France a suivi avec sollicitude les étapes du développement de la Fédération. Maintenant que les moissons sont levées, elle sait pouvoir compter sans réserve sur le filial attachement de ces populations.

Patrie Française et Patrie Annamite

par TON-THAT-BINH



N a bien voulu me faire l'honneur de me demander un article pour ce numéro d'*Indochine* plus spécialement consacré à la Semaine de la France d'Outre-mer. Je suis heureux de saisir cette occasion pour exposer en toute objectivité et en toute sincérité, dans cette intéressante revue, quelques-unes des idées qui sont chères à beaucoup d'hommes de ma génération et que j'ose croire essentielles pour l'avenir de mon pays. Ce faisant, je risquerai fort de me répéter, ce dont je m'excuse d'avance auprès de tous ceux qui ont bien voulu suivre ailleurs mes modestes et souvent anonymes écrits.

Il est une vérité première que tout le monde s'accorde à reconnaître, à savoir : l'Annamite aime instinctivement, passionnément son pays. Il aime son pays comme l'enfant aime sa mère. Cela ne se raisonne pas. Aucune théorie internationaliste, même la plus séduisante, même la plus ingénieuse, ne prévaut contre cet attachement naturel, irrésistible qu'il a pour la terre qui l'a vu naître et où dorment ses aïeux. L'idée de *patrie* est toujours au fond de son cœur, entière, inaltérable, inattaquable malgré les vicissitudes de sa vie nationale et malgré les efforts d'une certaine propagande sournoise et opiniâtre. Et lors même qu'il affiche des idées dites avancées, lors même qu'il semble le plus s'écarter de ses traditions et de ses ancêtres, il reste en réalité bien lui-même et l'appel du sol natal ne le laisse jamais indifférent.

On l'a bien vu au cours de notre histoire plusieurs fois millénaire. L'Annamite a toujours été capable de dévouement et de sacrifice pour la grandeur de sa patrie. Le culte des héros dont parle Carlyle fleurissait en pays d'Annam, et la tradition rapporte que c'était en chantant cette première chanson populaire souvent citée :

Que le crépon rose recouvre le cadre du miroir,
Que les gens d'un même pays s'aiment mutuellement,
Ici-bas tout n'est que chose commune,
Que les gens d'un même pays s'aiment mutuelle-
[ment,

C'était en chantant cette émouvante chanson que les soldats de Trung-Trác, la guerrière que l'on appelle « la Jeanne d'Arc Annamite », allaient au combat contre l'envahisseur chinois et reconquerraient — pour un temps — l'indépendance du royaume.

Plus près de nous, quand des impatients se sont affublés des étiquettes politiques les plus curieuses, on n'a pas eu de peine à découvrir sous ces vêtements d'emprunt d'authentiques patriotes. Evidemment, il y a bien eu quelques illuminés et quelques imposteurs, mais ils n'ont jamais été que des cas d'espèce, des exceptions.

Une autre vérité, c'est que l'Annamite est profondément attaché à sa famille. Pour lui, la cellule sociale n'est point l'individu. Le fameux : « Famille, je te hais ! » d'André Gide paraît simplement incroyable aux oreilles annamites. Les liens familiaux demeurent chez nous toujours vivaces et l'esprit de famille est indestructible. Il y a bien eu des défenseurs de l'individualisme et de l'émancipation, on a bien parlé de la « tyrannie familiale » (*Gia-dinh áp-chế*), quelques rhéteurs se sont bien ingéniés à nous apitoyer sur le sort des jeunes gens et des jeunes filles sacrifiés en holocauste sur l'autel de la Famille et de la Tradition, mais leur influence est pour ainsi dire nulle, tant est fort le sentiment familial dans le cœur de tout Annamite.

Enfin, l'Annamite est actif, industriel, travailleur. Ce n'est pas lui qui suera à grosses gouttes en voyant travailler les autres ou qui ne pourra dormir que sur un lit de roses. On connaît l'application, l'amour de l'étude de notre jeunesse, on connaît l'habileté et la persévérance de nos ouvriers, la patience et la ténacité de nos paysans. On connaît la vaillance admirable de nos femmes et de nos filles aussi dures au travail que les hommes.

Toutes ces vertus de notre peuple sont notoires, incontestables.

Et c'est pourquoi quand nous vint de France, immédiatement après la catastrophe, la grande

voix du Maréchal nous parlant de Travail, de Famille, de Patrie, nous n'eûmes aucune peine à adopter ces mots d'ordre dont le glorieux Soldat entend faire désormais la base de son œuvre de reconstruction nationale.

La nouvelle devise française ressemble étrangement à une maxime confucéenne ; elle se rapproche, en effet, des quatre devoirs essentiels enseignés par le grand Sage dont l'influence morale est encore si vivace en notre pays : *Tu, Tê, Tri, Binh*, c'est-à-dire le perfectionnement individuel, l'organisation de la famille, le gouvernement de l'Etat, puis la pacification de l'Univers.

Il appartient donc au passé, le temps où nous sentions avec angoisse les solides assises de notre société millénaire menacées par certaines idées nocives venues de l'Occident.

Désormais, en dépit de Kipling, l'Orient et l'Occident se rencontrent, l'Annam et la France parlent le même langage, la devise de l'Etat français régénéré est la nôtre.

Et du coup — miracle du malheur — tous les Annamites, même les plus hostiles à toute conciliation avec l'Occident, se rapprochèrent de la France qui a retrouvé dans l'épreuve son âme qu'elle avait abandonnée dans la victoire. Et tous se mirent à écouter avec la plus grande attention les nobles messages du Chef où ils retrouvèrent, lumineusement exposés, les beaux principes qui forment depuis toujours le fondement de leur organisation sociale : hiérarchie, discipline, initiative, responsabilité...

Ayant écouté les paroles, ils assistèrent aux actes. L'Administration fut assainie, les leviers de commande des affaires indochinoises furent confiés à des hommes de valeur dont quelques-uns avaient été jusque-là écartés du pouvoir précisément en raison de leurs mérites.

Désormais, « seuls le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie française. » L'homme qu'il faut sera mis à la place qu'il faut, du côté français comme du côté annamite. Nos compatriotes ont été également heureux d'enregistrer des créations et des réformes capitales dont ils augurent beaucoup de bien pour l'avenir de leur pays. Ils en attendent d'autres, plus importantes encore, dont l'intervention ne saurait tarder.

Et les fils d'Annam dont la mentalité, la culture, les traditions semblaient si éloignées de celles des fils de France, communient pleinement avec eux sur le plan moral et spirituel.

Aussi, l'Amiral Decoux qui a la garde d'un des plus beaux fleurons de la couronne impériale française, a-t-il pu dire dans son récent discours à la jeunesse indochinoise, au Lycée Pétrus Ky :

« Vous avez le rare bonheur d'appartenir à un peuple naturellement discipliné, travailleur et industriel, que ses traditions ancestrales ont admirablement préparé à comprendre les fortes paroles que je viens de vous rappeler (celles du Maréchal). Le sentiment de la communauté est un des plus profonds qui soient au cœur de tout Annamite. Il a inspiré à vos ancêtres tout un ensemble d'institutions de la plus grande sagesse.

« Aussi le Nouvel Ordre qui s'instaure dans l'Empire à la faveur des événements dramatiques qui ont bouleversé le monde, doit-il trouver pour s'édifier en Indochine, un terrain exceptionnellement favorable. Vous aurez même cet insigne privilège de passer sans grand effort d'un régime périmé, dont les tares d'ailleurs n'avaient pas encore causé chez vous des ravages irréparables, à ce stade nouveau qui apportera les réformes qui s'imposent, sans rompre la structure même de la société annamite.

« Vous vous prêterez d'autant mieux à cette évolution nécessaire que la race annamite possède en elle-même les deux grandes notions de famille et de travail que le Maréchal a tenu à faire figurer à côté du lumineux symbole de Patrie dans la devise à la fois si éloquente et si constructive du nouvel Etat français. »

Dès lors, le moment nous semble venu où l'Annam et la France peuvent parfaitement s'entendre et vivre côte à côte, dans une féconde et fraternelle union. Il ne s'agit plus de remémorer les griefs du passé, de remonter jusqu'au fait brutal de la conquête. Il ne s'agit plus de nous demander ce que serait devenu notre pays sans l'intervention de la France, car si notre sort eût pu devenir meilleur, il eût pu aussi être pire. Il est des faits historiques contre lesquels nous ne pouvons rien et il ne sert de rien de faire des calculs de probabilités dans ce domaine. Il s'agit maintenant de regarder vers l'avenir, il s'agit surtout de construire l'avenir.

Comment arriverons-nous à remplir cette mission dans les conjonctures actuelles du monde ?

La réalité « France » est entrée dans notre vie, elle nous imprègne de toutes parts. Elle a marqué sa puissante empreinte sur notre sol, dans nos esprits, dans nos cœurs. L'œuvre française en ce pays, comme toute œuvre humaine, n'est certes pas parfaite, elle présente des lacunes, elle accuse peut-être des erreurs. La France, loyalement, le reconnaît. Mais pour être justes et loyaux envers elle, nous devons reconnaître que sa tutelle s'est révélée à la longue bienfaisante aux populations groupées autour de son drapeau. La paix dont nous jouissons présentement au milieu d'un monde bouleversé en est un éclatant témoignage.

Aucun Annamite réfléchi, croyons-nous, n'a songé sérieusement un seul instant à se séparer de la France. Car nous savons que l'indépendance nationale à laquelle nous aspirons tous et pour laquelle luttèrent héroïquement nos aïeux aux différentes époques de notre histoire, n'est une belle chose que si l'on peut la garder, et dans l'état actuel de notre pays et du monde nous en serions incapables : que gagnerions-nous à changer de maître ? La politique, on l'a souvent répété, n'est pas une affaire de sentiment, et la vie, il faut la regarder avec des yeux de chair comme l'enseignait Nietzsche.

Le destin de la Patrie annamite est donc de s'associer à la Patrie française pour le meilleur comme pour le pire. L'une et l'autre s'épauleront sur le chemin difficile du Relèvement et de la Restauration. Et nous sommes persuadés que loin de s'amoindrir, la première pourra chaque jour s'épanouir et s'embellir dans le cadre de l'Empire français. Car le patriotisme français n'est pas exclusif des autres patriotismes et la patrie française n'entend point abolir les autres patries.

M. Lebas, Président des œuvres de Jeunesse, a écrit il y a quelque temps, dans cette revue même, les phrases suivantes qui nous semblent bien résumer l'opinion française à ce sujet :

« En ce qui concerne la Jeunesse indochinoise, il paraît souhaitable de favoriser chez les jeunes un certain idéal national, un patriotisme générateur des vertus les plus nobles. Il ne s'agit évidemment pas de favoriser le développement

d'idées subversives, négatrices de l'ordre harmonieux qui doit être réalisé dans ce pays, mais l'association des Français et des Indochinois, leur collaboration dans la gestion des affaires publiques ne pourra s'exercer que si nous trouvons parmi nos protégés des hommes fiers de leur race, respectueux de leurs traditions, mais sachant apprécier à sa juste valeur l'œuvre accomplie par la France en Indochine. »

Il nous appartient donc aux uns et aux autres de réaliser cette collaboration, cette union féconde des deux peuples pour construire un bel avenir dont seront fiers l'Annam et la France.

Pour y arriver, nous demanderons à la France de nous aider, de nous donner ou redonner une « patrie à servir », une patrie digne d'elle et de nous. Par des réformes opportunes tenant compte tant de nos sages institutions que de notre évolution, elle arrivera certainement à exaucer ce vœu cher à tout Annamite. Et cette patrie que la France nous aura reconstituée, façonnée à son image, nous la porterons — comme l'a écrit un de nos grands aînés — en offrande à la France. Nous l'incorporerons à jamais dans la communauté française, et la cohésion de l'Empire, qui fait l'orgueil de la France et de son Chef vénéré, n'en sera que plus forte.

Vers ce but tendent tous nos efforts, et nous sommes sûrs que nos espoirs ne seront pas déçus, car nous faisons pleinement confiance à la France du Maréchal.

TON-THAT-BINH.

LE MARÉCHAL A DIT :

« L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'Etat, garantie des libertés individuelles, en face des coalitions d'intérêts particuliers. Un peuple n'est plus libre, en dépit de ses bulletins de vote, dès que le gouvernement qu'il a librement porté au pouvoir devient prisonnier de ces coalitions. »

Une initiative humaine :

Les assistants de médecine sociale

par Jean SARLAT



L'EFFORT sanitaire et médical de la France en Indochine vient de connaître une étape nouvelle.

Par arrêté en date du 26 juin 1941, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux a créé le cadre des assistants de Médecine sociale.

Lorsqu'en 1937 la Faculté de Médecine remplaça l'Ecole de plein exercice, il ne parut pas désirable alors de continuer le recrutement des médecins indochinois qui fut arrêté en 1937. Il ne pouvait être question en effet de dispenser le même enseignement à des jeunes gens dont les uns étaient titulaires du Baccalauréat et du P. B. C. et les autres du Diplôme d'Etudes primaires supérieures franco-indigènes.

Cette suppression ne résolvait pas le problème et l'on risquait dans un laps de temps assez peu éloigné de voir les docteurs indochinois et des médecins de l'Assistance dépourvus de subalternes qualifiés, susceptibles d'alléger leur tâche.

On avait d'abord projeté, comme on l'avait fait aux Indes Néerlandaises, de créer pour cela des Assistants d'Hygiène Sociale, mais cette institution parfaite dans les Indes Néerlandaises où Service d'Hygiène et Service de Santé sont complètement séparés, ne pouvait s'appliquer en Indochine où ces deux services sont si intimement liés que c'est en les soignant, en les guérissant dans nos hôpitaux, dispensaires et maternités que nous avons amené les Annamites à adopter nos mesures d'hygiène.

Les résultats obtenus depuis trente ans en pays de race annamite permettent de juger de la valeur de notre méthode. Aussi avons-nous cru bon de renoncer à la création de ces Assistants d'Hygiène sociale qui aurait nécessité, pour une expérience, peut-être incertaine, une refonte de tout notre système, et de former des Assistants de Médecine sociale qui y trouvaient leur place naturelle. Le recrutement de ces fonctionnaires ne pouvait être unifié comme celui des docteurs de l'Université. La diversité des milieux dans lesquels ils étaient appelés à travailler appelait un certain éclectisme dans le choix des candidats.

Le docteur indochinois est presque toujours un Annamite, l'Assistant de Médecine sociale sera, suivant les besoins de la cause, Annamite, Moï, Cambodgien ou Laotien.

Dès la première promotion on comptera 9 Annamites, 6 Cambodgiens, 6 Laotiens et 3 Moïs. Une fois le cycle de leurs études terminé, les élèves retourneront dans leurs pays d'origine apporter à leurs compatriotes le secours de l'expérience qu'ils auront accumulée.

De telles conditions de disparités raciales compliquaient la question du recrutement. Elle fut résolue avec élégance en admettant au concours les candidats pourvus du brevet franco-indigène, tandis que les représentants des minorités ethniques seront choisis sans concours il est vrai mais après une discrimination sérieuse.

Accentuant encore cet exemple de « fédéralisme médical », le concours d'admission a été divisé en trois sections : annamite, cambodgienne et laotienne qui donneront lieu à trois classements séparés assurant ainsi un nombre de places absolument sûr à chacune des trois grandes races qui peuplent l'Indochine.

L'éclectisme de ce recrutement est complété par un dernier concours qui ouvre l'accès du nouveau cadre aux infirmiers-majors de l'Assistance médicale.

Une fois admis au cours qui s'ouvrira incessamment à Saigon, les nouveaux élèves recevront un enseignement essentiellement pratique dispensé par des Médecins de l'Assistance médicale et par d'anciens professeurs de l'Ecole d'application du Service de Santé de Marseille.

Disons tout de suite qu'il ne saurait y avoir aucune confusion entre les cours de Saigon et la Faculté de Médecine de Hanoi, seule habilitée à donner un enseignement d'une haute valeur scientifique couronné par le Doctorat d'Etat.

Si nous regardons de plus près l'organisation de ces deux institutions, nous voyons s'accroître ces différences.

Quatre ans d'études pour les assistants, six pour les docteurs, d'un côté un enseignement

purement pratique, de l'autre une formation scientifique élevée.

Enfin et surtout, il est un point sur lequel on ne doit cesser d'insister car il marque une différence profonde : les assistants de Médecine sociale sont et ne seront jamais que des fonctionnaires, qui n'auront jamais le droit d'exercer la médecine s'ils cessent d'être fonctionnaires par démission, licenciement ou retraite. Il ne leur sera d'ailleurs délivré aucun diplôme à leur sortie de l'Ecole.

La juste émotion qui a animé l'Association des Etudiants en Médecine ne saurait désormais se justifier et c'est avec plaisir qu'après les apaisements donnés par l'Administration nous attirons l'attention de nos futurs médecins sur ce point important.

L'économie de la nouvelle institution étant esquissée, voyons maintenant son intégration dans l'ensemble du Service de l'Assistance Médicale.

L'assistant de Médecine sociale sera en toute circonstance le collaborateur du médecin-chef de la province. Ce n'est qu'exceptionnellement cependant qu'il l'aidera au chef-lieu. Sa place sera dans les circonscriptions éloignées qui ne reçoivent qu'exceptionnellement aujourd'hui la visite du médecin. Parlant la langue des paysans, étant de même race et de même religion qu'eux, il pourra facilement faire pénétrer chez eux sans choquer leurs coutumes les notions d'hygiène et surtout de puériculture et leur faire connaître les bienfaits de la thérapeutique européenne. Ainsi se trouvera prolongée et ramifiée jusque dans les coins les plus reculés de l'Indochine l'œuvre bienfaisante des Médecins de l'Assistance.

Lors de notre arrivée en Indochine une des premières préoccupations de la France fut de s'inquiéter de l'état sanitaire des Indochinois. Un gros effort fut tenté et maintenant, après plusieurs décades d'une activité méthodique et réfléchie, on peut considérer que la partie est gagnée dans les pays de race annamite.

Il n'en est pas de même au Cambodge, au Laos et dans la plupart des régions montagneuses de l'Indochine.

C'est ici que l'on saisit l'extrême intérêt de la tentative de « fédéralisme médical » que nous signalions tout à l'heure.

Ainsi pourra être assurée avec toute l'opportunité désirable le contact entre les diverses populations de l'Union et la médecine occidentale. Ce contact sera d'autant plus étroit et plus efficace que les agents chargés de la diffuser seront de la même race que leurs patients.

De là se dégage le rôle social de la nouvelle institution : amener l'indigène aux méthodes médicales et aux conceptions d'hygiène sociale qui permettront d'améliorer ses conditions de vie sans rompre avec le cadre ancestral.

La participation de l'assistant à la vie sociale ne doit pas s'entendre comme celle d'un passant ; un jour ici, demain là-bas.

Par sa connaissance de la langue, des hommes et des choses, par l'intimité réelle qui doit se développer entre les patients et lui, cet auxiliaire du médecin nous apparaît comme un initiateur installé à demeure dans le pays pour le faire bénéficier des améliorations que l'hygiène moderne peut mettre à la disposition des autochtones.

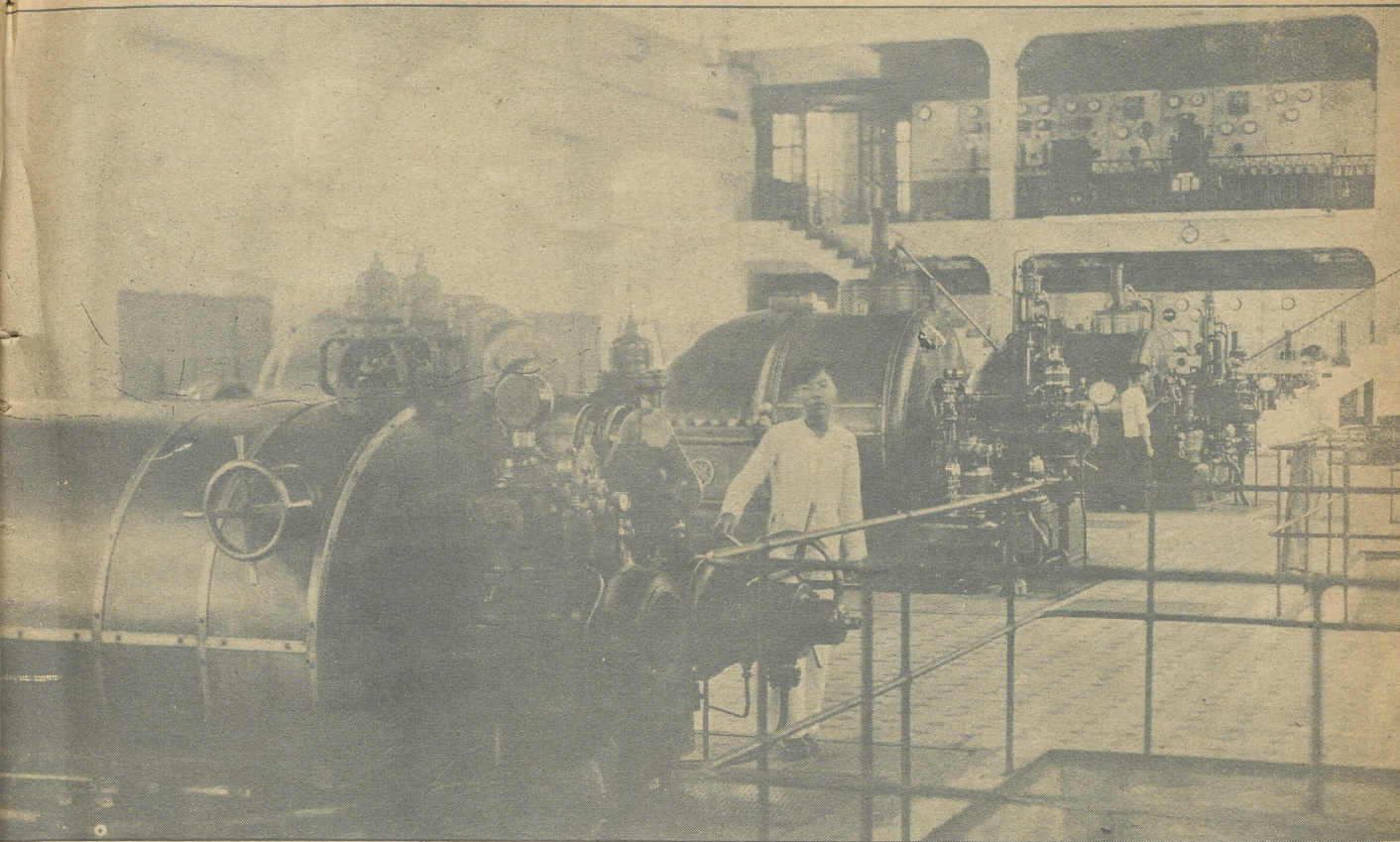
Il ne nous est pas interdit d'imaginer que dans quelques années chaque circonscription administrative aura son assistant de Médecine sociale.

Il suffit d'avoir parcouru les campagnes indochinoises pour concevoir sans peine le rôle immense qu'est appelé à jouer ce praticien.

Cette tâche ne profitera pas seulement à l'énorme masse paysanne, elle préparera celle-ci à recevoir la visite des médecins, elle servira à orienter le public vers la traditionnelle conception de la médecine payante, de la médecine libre, couronnement normal et souhaitable de l'évolution médicale d'un pays. Ainsi le nouveau corps est appelé à servir l'immense public indochinois en même temps qu'il prépare l'heure où abondamment pourvu de médecins autochtones, l'Indochinois s'orientera vers les soins que lui procure la médecine payante et laissera à l'Assistance sociale son rôle propre : soigner ceux qui ne sont pas assez riches pour pouvoir payer.

Jean SARLAT.





Centrale électrique de 12.200 K.W.

L'EFFORT FRANÇAIS EN INDOCHINE

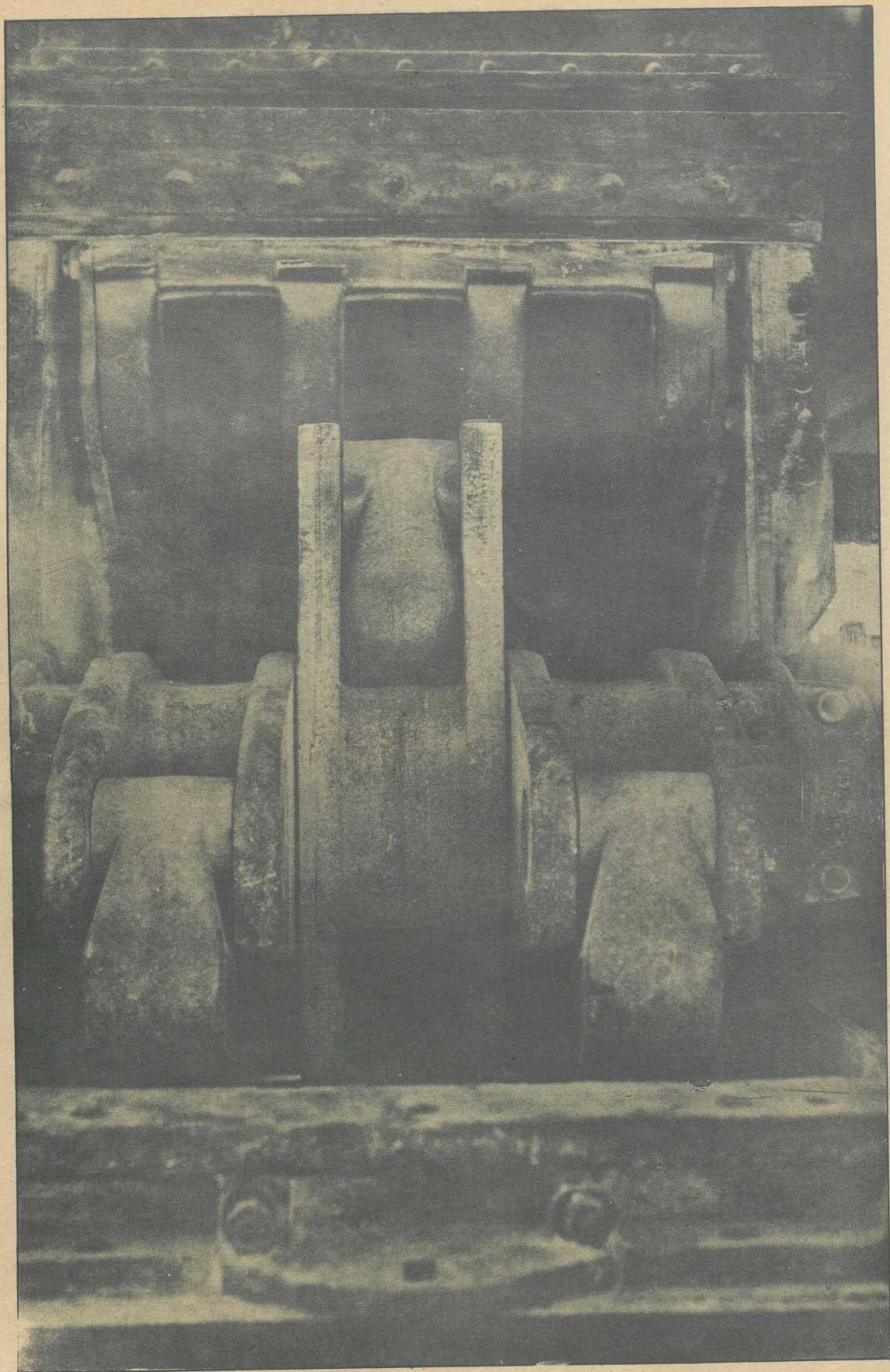
Les Ciments Portland artificiels

Sil la Société des Ciments Portland artificiels de l'Indochine est une des plus vastes entreprises non seulement de ce pays même mais d'Extrême-Orient, elle a commencé de façon bien modeste. Le capital social était de 1 million 500 mille francs ; il est de 42 millions 750 francs aujourd'hui ; la première pierre de la Cimenterie ayant été posée en 1899, on peut avoir, par une comparaison entre ces deux chiffres, une idée de l'effort accompli en un peu plus de quarante ans. Il y a d'autres repères : ainsi la force motrice de la première centrale était de 500 cv. et la production annuelle de 30.000 tonnes de ciment ; la centrale d'aujourd'hui donne 12.200 kw. et la fabrication est de 400.000 tonnes par an. Il paraît que les Français en Indochine se laissent vivre et n'ont pas de suite dans les idées ; j'aime à constater que des créations françaises

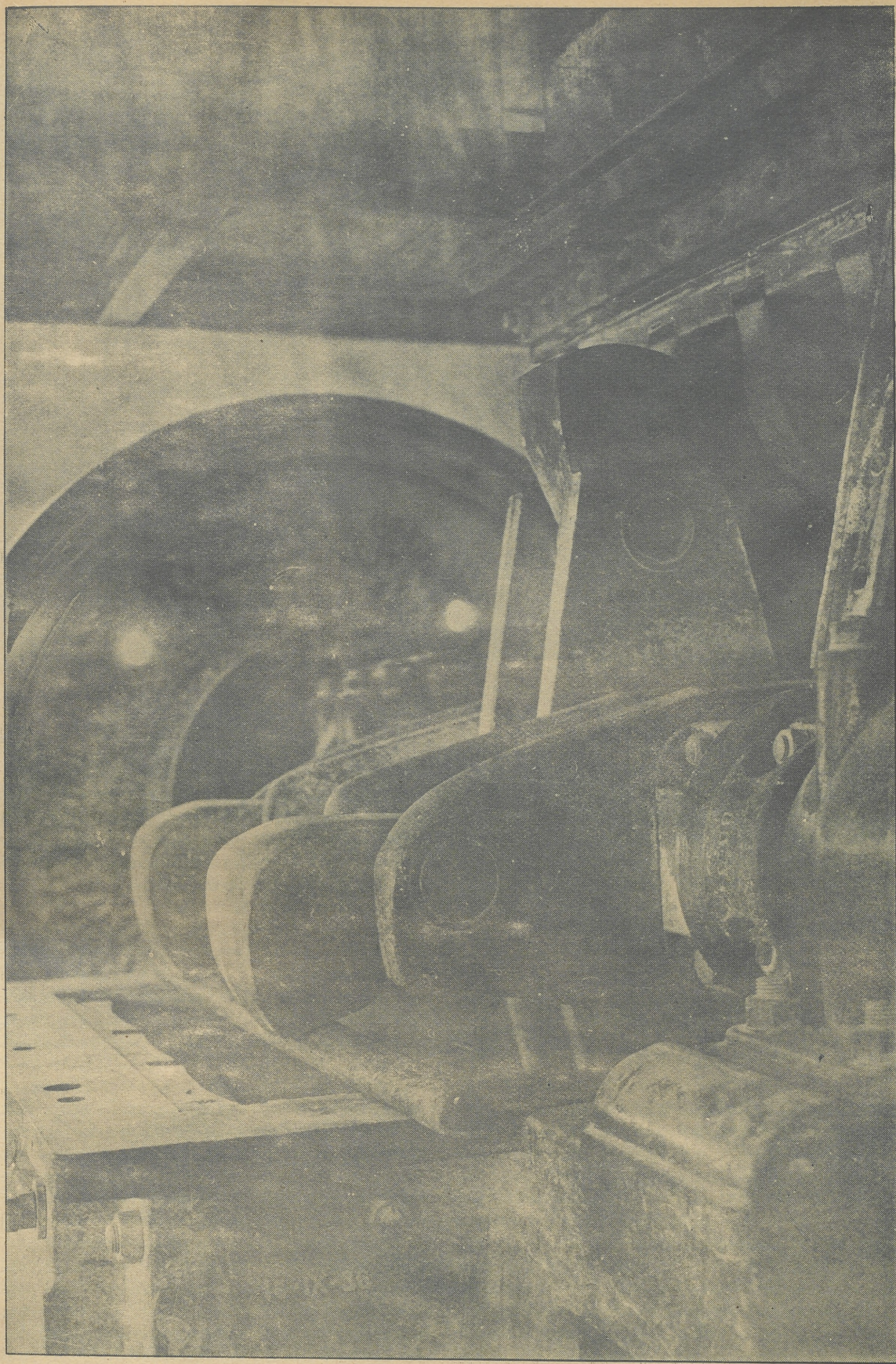
comme celle-ci ont multiplié leur production par 14 en quarante ans, et qu'ayant eu à leur disposition une somme qui, pour l'époque, pouvait paraître importante, elles en ont investi à l'heure actuelle vingt-huit fois autant !

Mais allons voir tout cela ensemble, voulez-vous ?

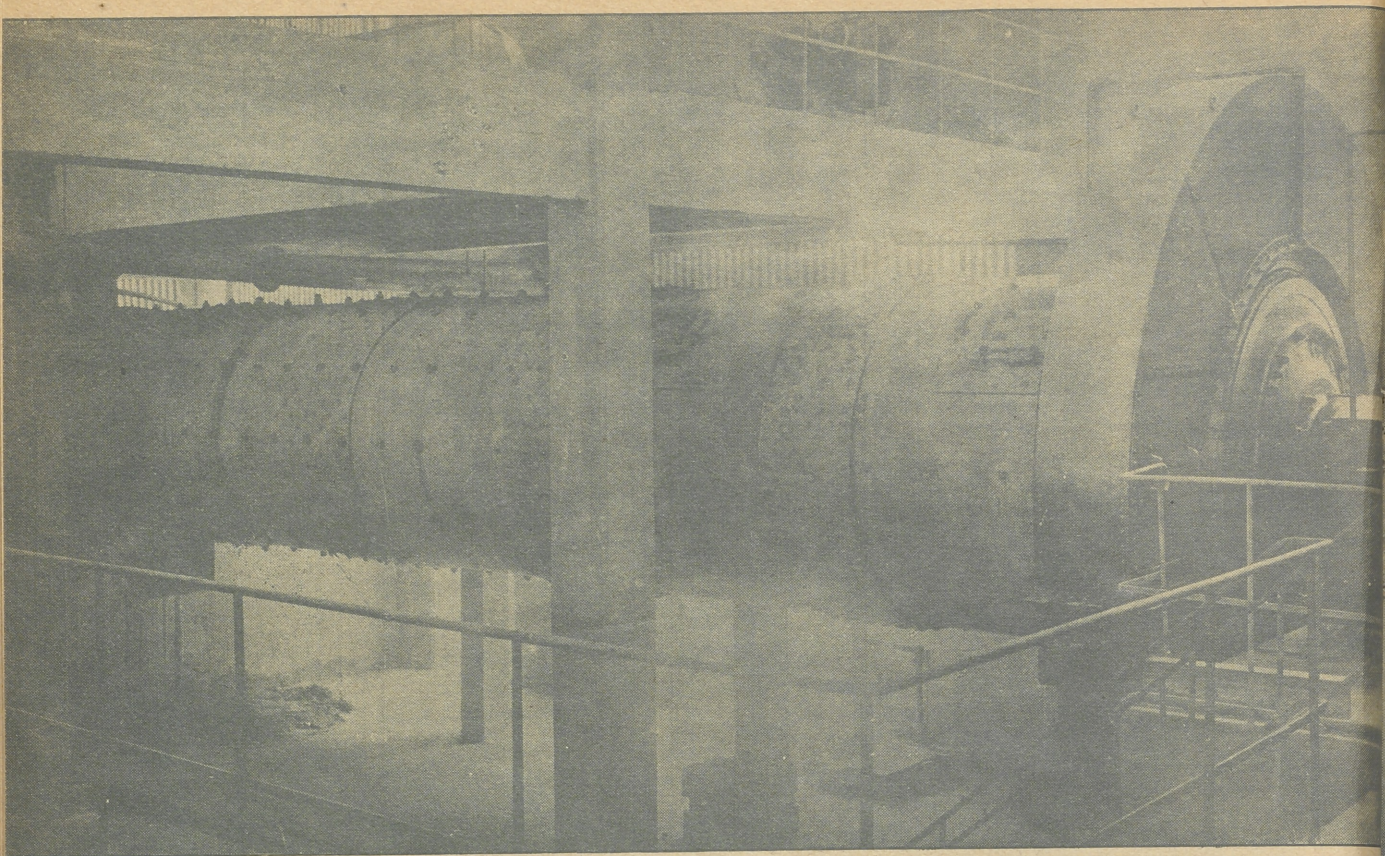
D'abord notre visite sera dans le passé : il y a eu successivement quatre usines à Ha-ly ; on les a appelées tout bonnement usines n° 1, n° 2, n° 3, n° 4. Les deux premières ont disparu, faisant place aux installations plus modernes des secondes. Il n'en reste que des bâtiments qui servent de magasins. On a commencé avec 4 fours verticaux, qu'on chargeait et déchargeait à la main. Le rendement était maigre et la main-d'œuvre nombreuse. On augmenta le nombre des fours, on améliora la technique, si bien qu'en 1925 la Cimenterie disposait de 19 fours verticaux dont un cer-



Concasseur à calcaire « TITAN » : marteaux vus de face



Concasseur à calcaire « TITAN » : marteaux vus de côté



Un broyeur à ciment

tain nombre à enfournement et défournement automatiques. A ce moment apparut la nécessité de transformer l'outillage, afin d'obtenir rendement meilleur et qualité plus fine ; l'usage du four rotatif s'imposait. Dès lors les vieilles usines 1 et 2 avaient, en principe, vécu. En 1928, allumage d'un premier four rotatif ; mise en service d'un second en 1931 ; deux autres sont installés en 1933, et un cinquième sera inauguré bientôt, je l'ai vu, presque entièrement prêt à fonctionner.

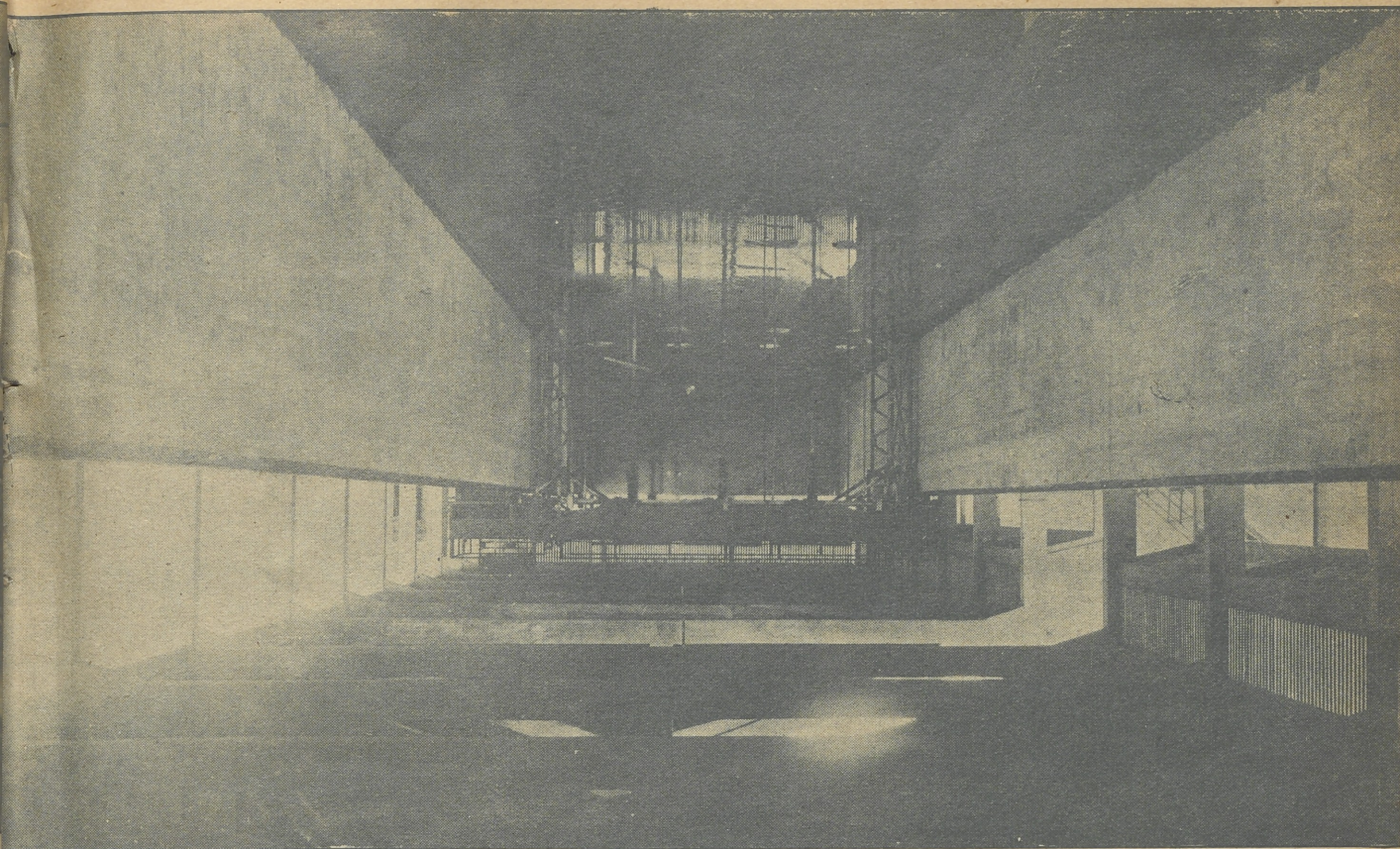
Fours verticaux, fours rotatifs... sauf ceux d'entre vous qui sont initiés, vous voudriez bien que j'allume, moi, ma lanterne ? Nous y voici.

Et d'abord qu'est-ce donc qu'un ciment artificiel ? Que ceux qui savent ne se voilent pas la face, et que ceux qui ignorent ou ne se souviennent plus écoutent ce qu'on m'a répondu, à moi qui posais sans aucune honte cette question. Un ciment Portland c'est un aluminat et silicate de chaux ; il est dit naturel si, pour l'obtenir, il suffit de traiter des pierres contenant ses éléments constitutifs, ce qui existe notamment dans la région de Grenoble ; il est dit artificiel s'il faut, au contraire, traiter des matériaux différents préalablement mélangés et c'est de beaucoup le cas le plus fréquent.

Le mélange est d'ailleurs très simple dans son principe : calcaire et argile. La chaux est apportée par le calcaire, l'alumine et la silice par l'argile. En Indochine, pas de pierre à ciment proprement dite ; on s'adresse donc au calcaire et à l'argile, dont le pays est riche.

La Société possède, dans l'île des Deux Songs, une concession où elle extrait le calcaire, un carbonate de calcium presque pur. Il arrive à Haiphong par jonques. Quant à l'argile, le fleuve a l'amabilité de l'apporter lui-même, il n'y a qu'à l'enlever à marée basse ; toute l'année des villages spécialisés chargent des chalands de cubes d'argile destinés à l'usine.

Ainsi a-t-on de quoi faire le mélange. Mais mélanger et broyer n'est pas suffisant : le produit ne donnerait pas de « prise ». Il faut ensuite cuire. Et tout le procédé tient là : concasser, mélanger, cuire. Toutefois c'est beaucoup moins simple en pratique qu'en théorie, nous allons nous en apercevoir en faisant le tour des installations ; si du moins vous ne craignez ni la poussière, ni la chaleur, ni le vertige, car la poussière est inévitable malgré l'outillage extrêmement perfectionné (incomparablement moins de poussière qu'au temps de l'ancien mode de fabrication), la chaleur est considérable dans les salles des fours, enfin certaines passerelles sont à bonne hauteur...



Un des bassins d'homogénéisation (longueur 60 m.)

Prêts ?

Ces sortes de longs tapis roulants sont chargés sous nos yeux de pierraille à quoi des femmes indolentes ajoutent de temps en temps une pelletée de petite caillasse rougeâtre ; c'est de l'oxyde de fer ; l'argile en contient, mais pas assez, et il est nécessaire pour faciliter la cuisson du mélange. Le minerai de fer vient de la province de Haïduong et les tapis roulants s'appellent, si l'on veut être correct, des transporteurs à galets, formant chaîne sans fin.

Ce calcaire mélangé d'un peu d'oxyde de fer va faire, après sa montée, une mauvaise chute, dans des concasseurs à marteaux. Il sort de là complètement brisé, monte au moyen d'une nouvelle chaîne et va se reposer dans des silos. Nous le retrouverons tout à l'heure.

Occupons-nous de l'argile, à présent. Elle, il suffit de la délayer, d'en faire une pâte liquide très homogène, à qui nul instant de repos ne peut être laissé, car l'argile, alors, aurait tendance à se déposer dans le fond. Les « délayeurs » sont de vastes cuves où tournent des sortes de peignes grossiers, qui désagrègent peu à peu les cubes d'argile dans l'eau.

Ce qui frappe, dans les installations, au demeurant assez simples, qui préparent la pâte de calcaire et d'argile qui sera ensuite sou-

mise à la cuisson, ce sont les proportions énormes, la puissance des outils. Les concasseurs à marteaux où tombe le calcaire en pierres, sont de gros cylindres dans le cœur de quoi tournent des marteaux en acier très dur, de composition spéciale ; ces masses pesantes lancées en une giration échevelée, font éclater de grosses pierres aussi facilement qu'un marteau casserait une noix. Le bruit est formidable. Il continue, plus assourdissant encore, quand on passe aux broyeurs, énormes cylindres tournants à l'intérieur de quoi roulent et sautent des boulets d'acier ; prenant ce chemin plutôt malaisé, la caillasse déjà divisée par les concasseurs sort à l'état de poudre. La vitesse de rotation de ces cylindres géants est de vingt et un tours-minute. Près d'eux, à la lettre le sol tremble ; ils sont mus par des moteurs de 700 cv. sous 5.000 v.

Ils ont dû me faire un peu trembler la cervelle, car je m'aperçois que je me suis trompé ; en effet, la pierre ne sort pas en poudre de ces broyeurs, mais en pâte, pour la bonne raison qu'on y a amené l'argile diluée ; en somme c'est un broyage humide qu'ils font, non pas un broyage sec.

Ainsi retire-t-on des broyeurs une pâte liquide, de couleur brun-rougeâtre, contenant environ 36 % d'eau ; le reste est fait des éléments constitutifs du ciment.

Cette pâte est envoyée par des pompes à pistons dans d'immenses cuves, six cuves de quatre cents mètres cubes chacune. Là-dedans la pâte est brassée perpétuellement par une soufflerie d'air comprimé ; attention à votre costume blanc : ça éclabousse. Une rambarde permet de regarder à l'intérieur des cuves, mais de treize mètres de haut. Dans ces cuves, sont régulièrement faits des prélèvements pour analyse, la qualité du ciment dépendant de proportions dont on ne doit pas s'écarter.

Les cuves lâchent leur contenu, quand il est bien prêt, dans un vaste bassin rectangulaire, de quatre mille mètres cubes. C'est de là que la pâte sera pompée pour aller aux fours. Mais dans ce bassin il importe que le brassage continue, afin que le mélange reste homogène, qu'aucun dépôt ne commence à se faire. Au long des soixante mètres du bassin, se promène donc lentement un pont roulant qui traîne dans la pâte trois grands peignes tournants, les « agitateurs ».

Nous allons maintenant nous approcher des fours rotatifs, où sera opérée la cuisson du mélange.

Ce sont de monstrueux cylindres, de 106 mètres de long et 3 m. de diamètre, ils sont de fabrication danoise (Smidth, Copenhague). Leur position n'est pas rigoureusement horizontale, mais inclinée à 5 %. La capacité de fabrication de chaque four est de trois cents tonnes par jour à l'usine quatre, de deux cents tonnes à l'usine trois.

Il faut voir ces gigantesques machines tourner lentement sur elles-mêmes, soutenues qu'elles sont par des chemins de roulement à galets ; la suspension est telle qu'il suffit d'un moteur de 80 cv. pour faire tourner le four (un tour complet en 72 secondes).

La pâte arrive donc à la partie supérieure des fours — j'oubliais de dire qu'ils sont intérieurement revêtus de briques réfractaires — et va glisser lentement jusqu'à la partie inférieure ; or c'est à cette extrémité la plus basse que se trouve la chaufferie, dont je vais parler plus loin, et le cylindre est parcouru d'un bout à l'autre par les gaz de combustion. Ainsi la pâte subit-elle une dessiccation progressive avant d'arriver, sous forme de gravier, à l'endroit où elle achèvera sa cuisson à 1.400° centigrades.

Le chauffage de tels appareils, le passage des gaz au contact même de la pâte exigent un grand soin dans le choix du charbon, du meilleur menu de Hongay ; seule la poussière au-dessous de trois millimètres est utilisée pour les fours, le reste est employé par la centrale électrique. Mais encore cette poussière est-elle préalablement séchée et broyée finement dans des broyeurs à boulets, et c'est sous forme de poudre impalpable qu'elle est soufflée dans les fours ; à l'autre extrémité des fours existe un second système de ventilation, qui aspire les gaz et fumées.

A travers un verre coloré, j'ai pu voir, par un regard ménagé pour la surveillance, l'intérieur d'un four, à l'endroit de la chauffe. On distingue nettement un gros jet de feu, au centre, et sur les parois le lent glissement du « Klinker », qui est la pâte cuite, et réduite à l'état de granules. La température la plus haute des fours — 1.400°

— n'amène pas la fusion mais le ramollissement de la matière. Le klinker sort par des cylindres placés aux côtés de la partie inférieure du four, qui ressemble ainsi à quelque monstrueux revolver à barillet ; de ces cylindres refroidisseurs (où l'air chaud est récupéré pour la soufflerie de chauffe), il est emmené à des « convoyeurs » dont je parlerai plus loin.

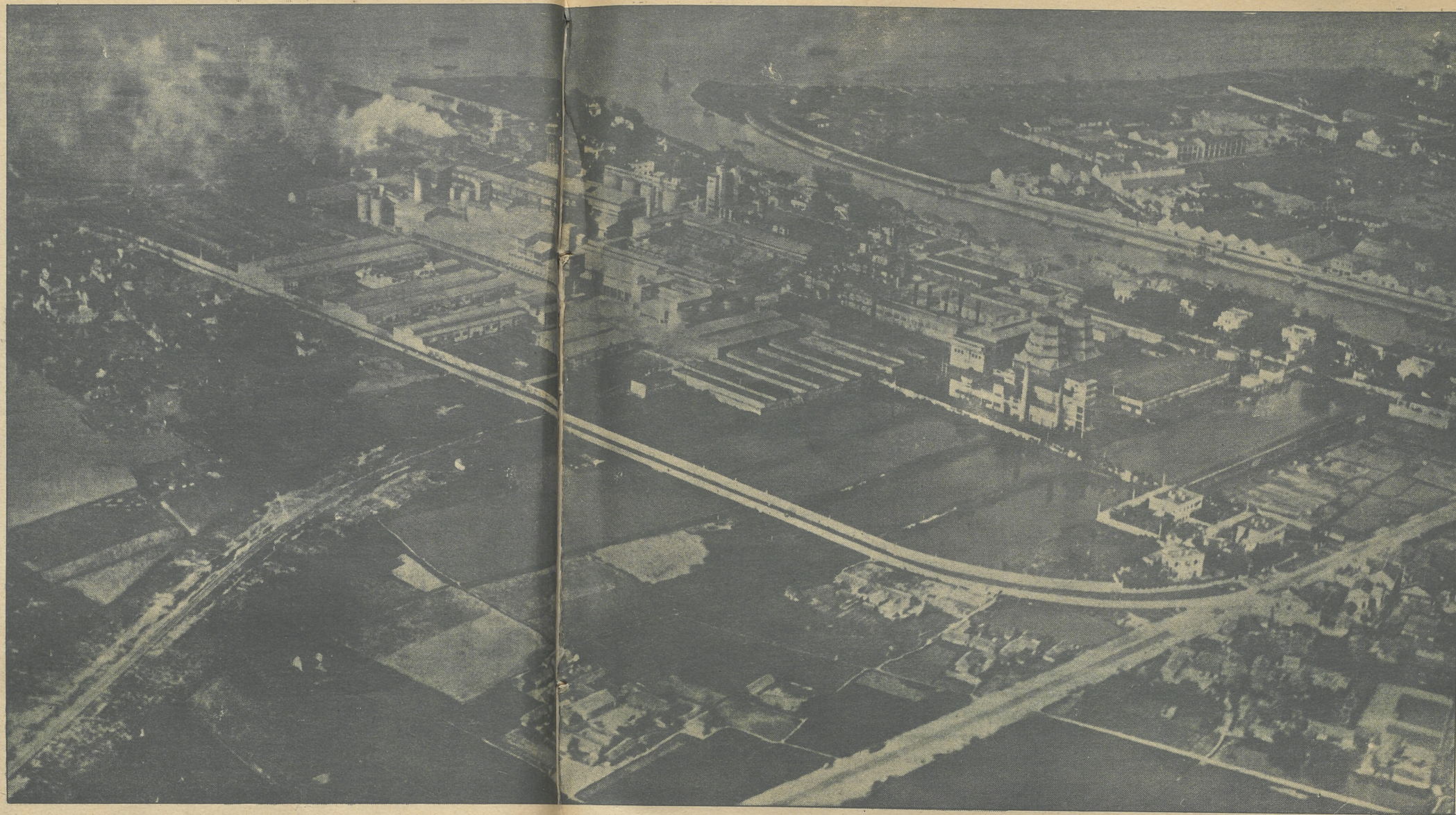
Il fait, près des fours, une chaleur épouvantable ; je suis resté là quand même un moment, tâchant de comprendre quelque chose à la complexité de tableaux mystérieux. On m'a expliqué que là se réglait automatiquement l'arrivée de la pâte, l'arrivée du charbon, et que se faisait, non moins automatiquement, l'analyse des gaz de combustion, analyse qui révèle l'excès ou la pénurie d'air, enfin la mesure de la température des gaz à la sortie. A ce moment j'ai pris, moi, la sortie, mais je n'aurais pas osé prendre ma

température, qui devait approcher de celle de l'ébullition de l'huile.

Le klinker, sorte de gravillon de couleur foncée n'est pas encore du ciment. Le convoyeur, sorte de chaîne sans fin munie de gros godets, l'achemine vers sa transformation dernière : la pulvérisation ; celle-ci, opérée à sec dans des broyeurs est précédée d'un ultime mélange du klinker avec une petite quantité de gypse. L'adjonction de gypse au ciment a pour but de retarder la prise qui, sans lui, serait trop rapide.

Réduit à l'état de poudre, le ciment est terminé ; il est confié de nouveau à des transporteurs, qui le portent dans des silos où il attendra l'ensachage ou la mise en barils.

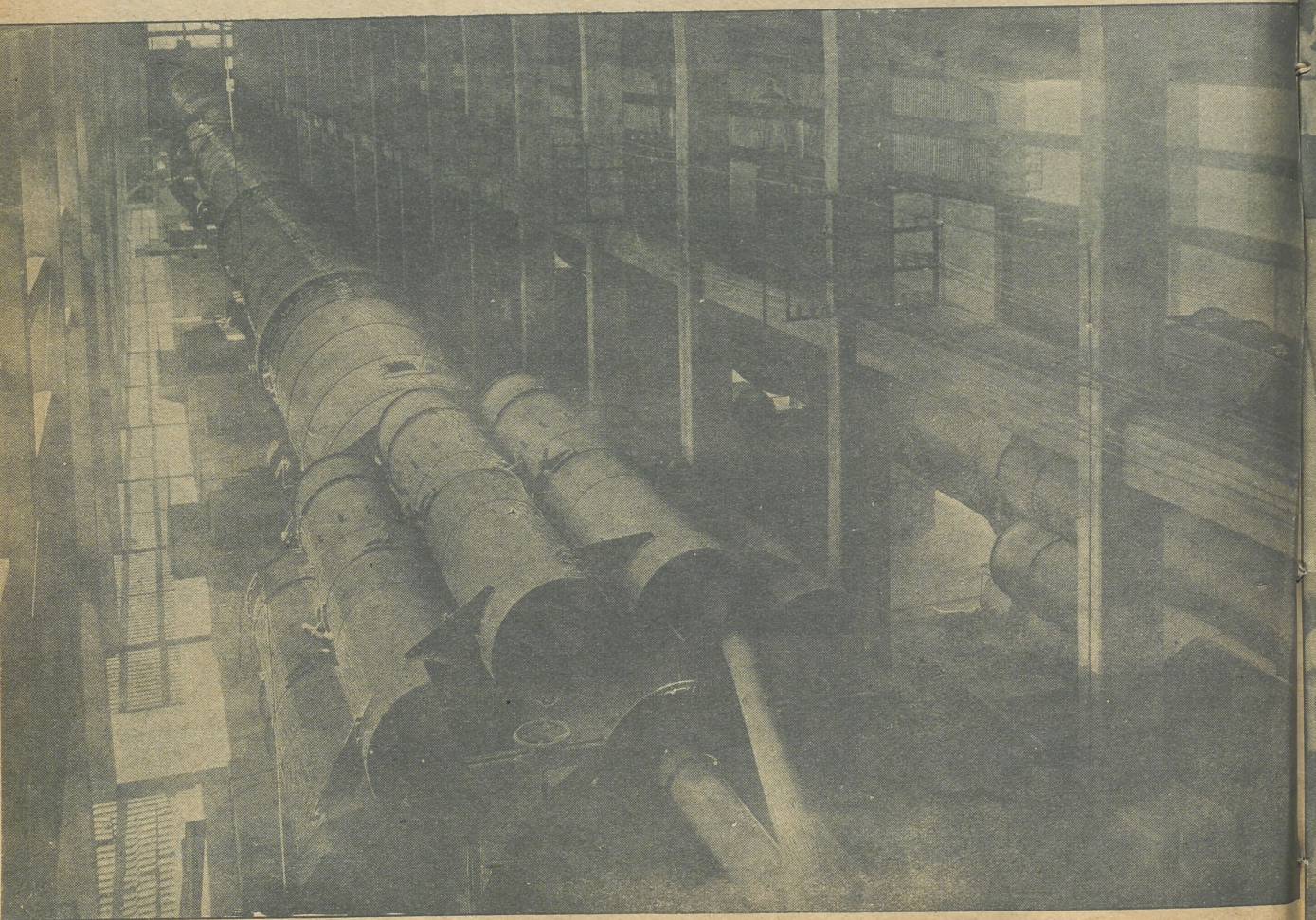
(à suivre).
PAUL MUNIER.



Vue générale aérienne de la Cimenterie d'Haiphong

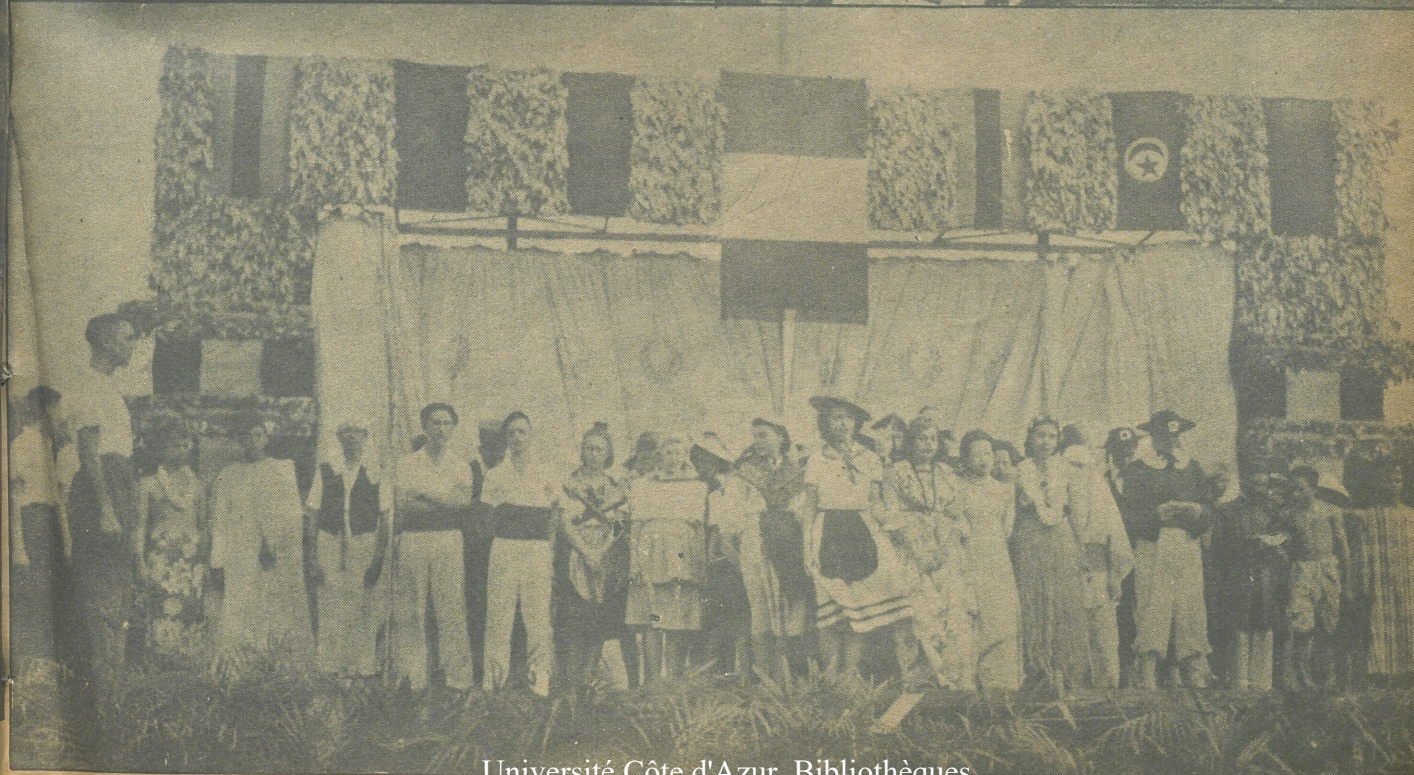
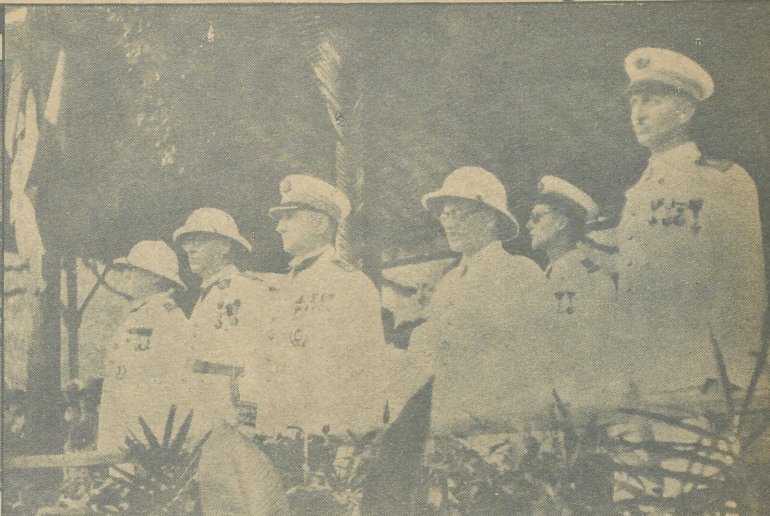
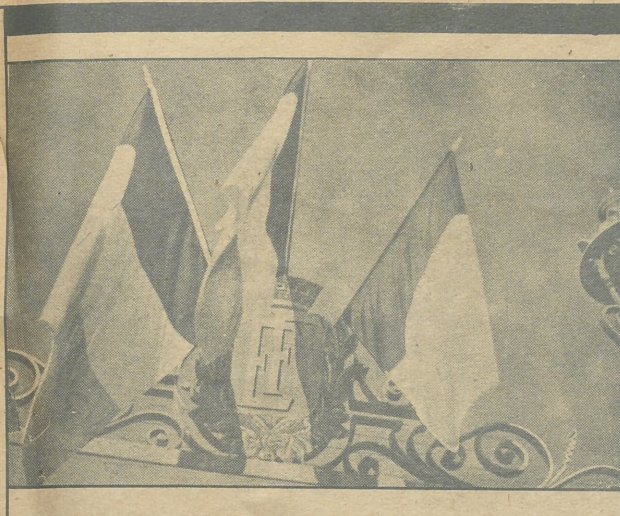


Tête des fours : poste des cuiseurs

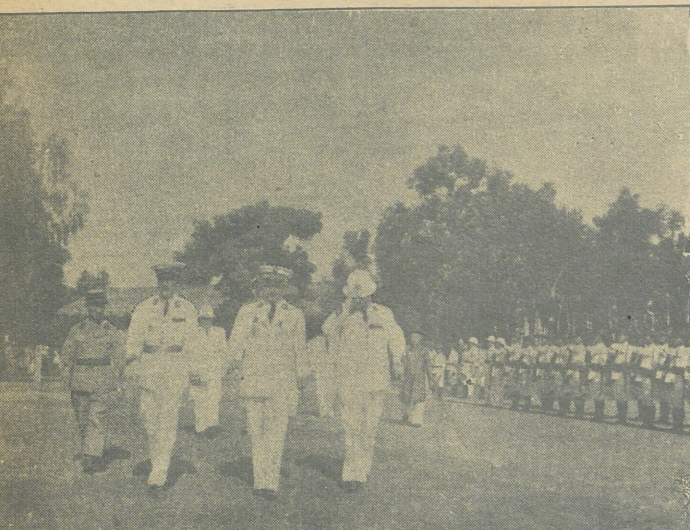


Four à 300 tonnes (longueur 106 m.)

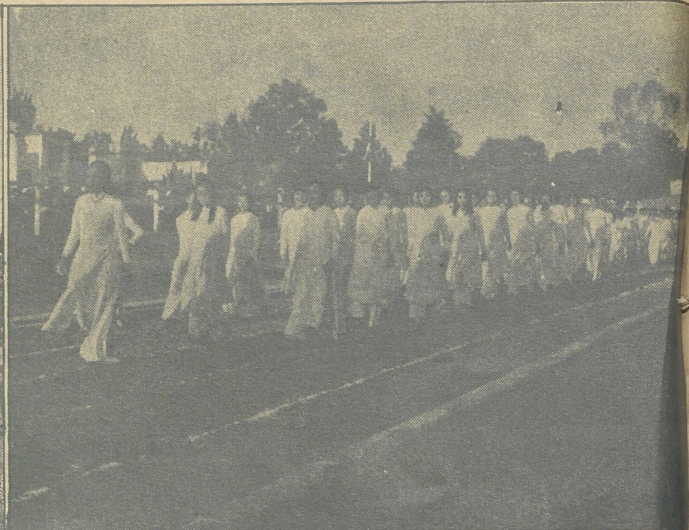
La Semaine de la France d'Outre-Mer: à Saigon



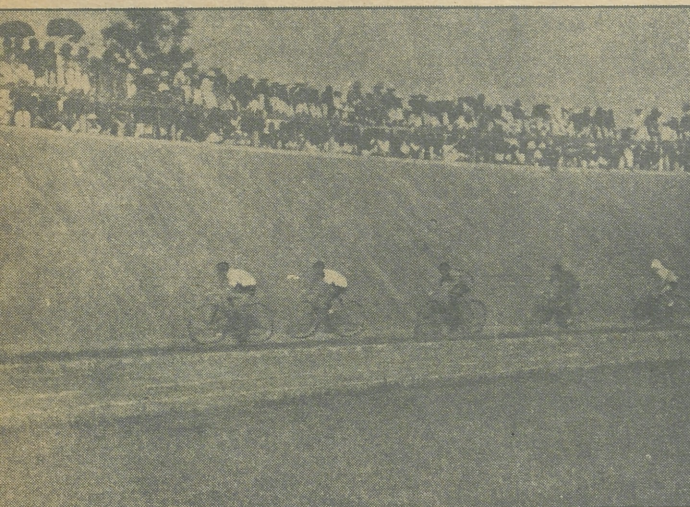
La Semaine de la France d'Outre-Mer: à Hué



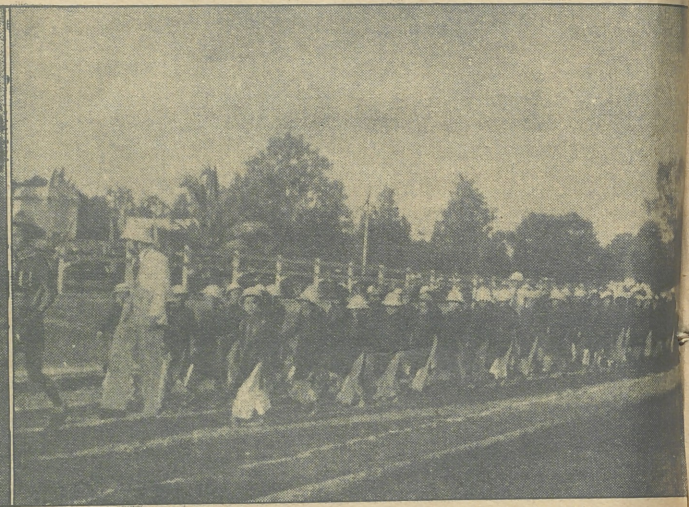
L'arrivée du Résident Supérieur GRANDJEAN



Défilé de jeunes filles



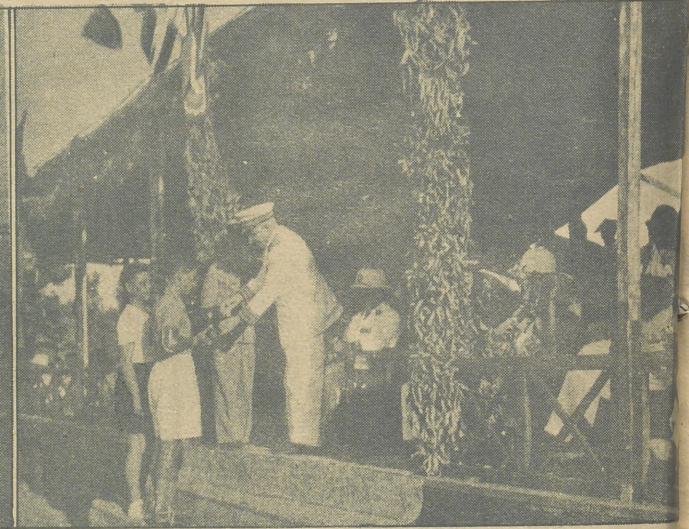
Au vélodrome



Défilé d'enfants



Au Stade



Remise des coupes

La Semaine de la France d'Outre-Mer :



Au Cambodge

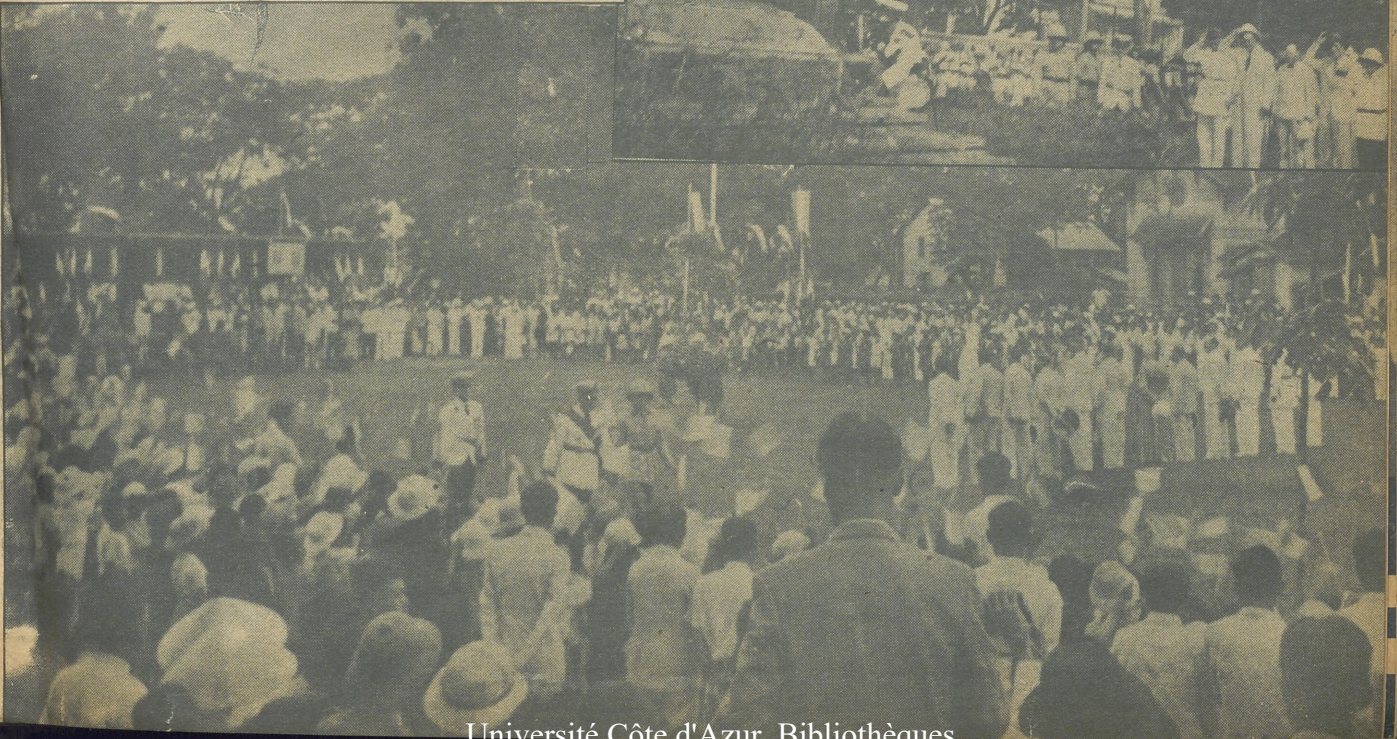
Le discours du Résident Supérieur THIBAudeau (I)

S. M. NORODOM SIHANOUK et Résident Supérieur THIBAudeau quittent l'Eglise du Sacré-Cœur (II)

Au Laos (Vientiane)

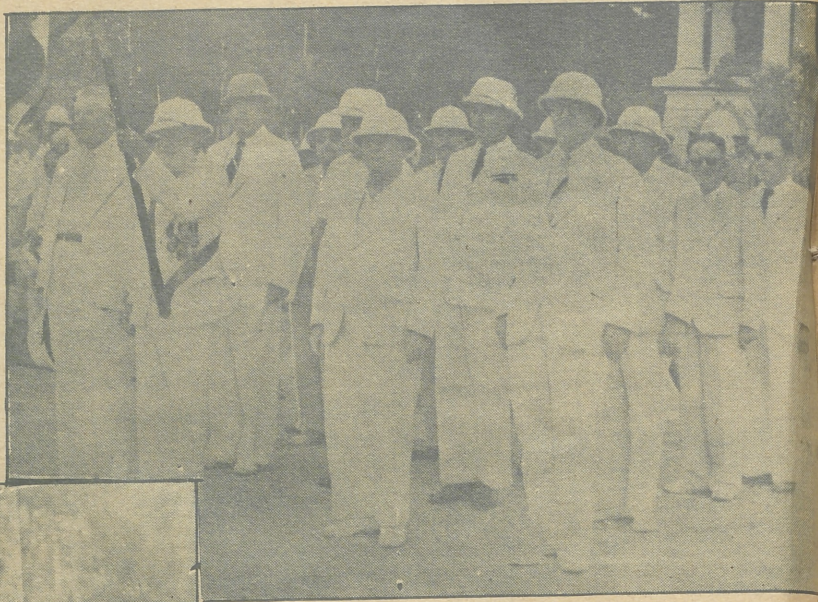
Le Résident Supérieur ROQUES dépose une gerbe de fleurs à la Statue Pavie.

Le salut au drapeau ↓



La Semaine de la France d'Outre-Mer :

A Haiphong →

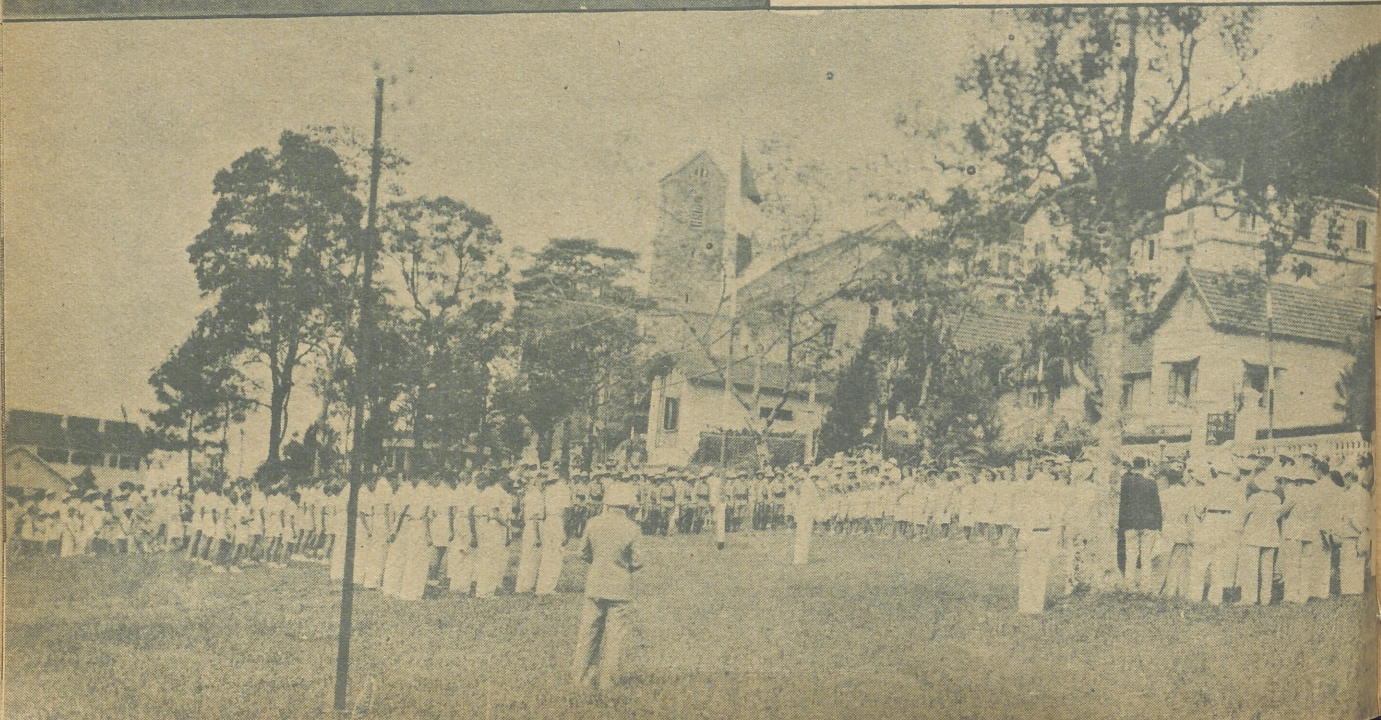


Au Tam-Dao ↓



← Les autorités

Le salut au drapeau ↓



Traditions annamites et Rénovation française

par A. LOHENET



EST dans l'effort et dans la souffrance que les êtres prennent le mieux conscience d'eux-mêmes et les nations n'échappent pas à cette règle.

Avant le désastre qui nous a brutalement rappelé qu'on ne méprise pas en vain les forces traditionnelles qui avaient fait la grandeur de notre pays, on commençait à peine à comprendre, dans la Métropole, le sens de l'Empire. Quelques expositions, une place de plus en plus large accordée dans la presse aux choses coloniales, une semaine de la France d'outre-mer organisée chaque année dans les écoles, montraient l'intérêt chaque jour plus vif et plus compréhensif du public français. Mais la grande majorité de nos compatriotes étaient plus sensibles aux souvenirs glorieux de notre épopée coloniale, au parfum d'exotisme et d'aventure, que conscients de la solidarité et de l'unité de ce vaste ensemble de territoires et de peuples à qui la France avait formé une âme.

La semaine impériale doit cette année tirer toute sa signification de ces paroles du Maréchal « Le régime nouveau défendra ; tout d'abord, l'unité nationale, c'est-à-dire l'étroite union de la Métropole et de la France d'outre-mer ».

L'Empire n'est pas, en effet, une poussière de territoires plus ou moins vastes, plus ou moins éloignés de la Métropole, peuplés de races différentes qui n'ont en commun que d'avoir subi la loi du même conquérant. S'il en avait été ainsi, que serait-il advenu en ces jours de deuil ? On aurait pu croire que chaque colonie, chaque groupe économique ou ethnique aurait essayé de profiter de l'affaiblissement provisoire de nos armes pour se détacher de l'ensemble. Or, c'est une des plus merveilleuses consolations de la France dans son malheur de voir la fidélité de ses enfants les plus éloignés. Même privées de relations régulières avec la Métropole, exposées à toutes les propagandes destructrices, aux coups de tête qu'inspire le désespoir, les colonies ont continué à vivre de la loi commune, leurs regards toujours tournés vers la Mère Patrie, sensibles à ses souffrances et attentives à la voix du Chef magnifique à qui elle s'est donnée. Mieux

encore, elles ont conscience de leur solidarité économique et morale.

Les drames d'Oran, de Dakar, de Syrie, les incidents de Lang-son et du Cambodge ont eu des échos douloureux dans les territoires les plus éloignés où flottait le même drapeau ; chacune s'est sentie, comme une sœur, atteinte des blessures de l'autre. L'Indochine, Madagascar, l'A. O. F., l'Afrique du Nord, sont des membres d'un même corps qui travaillent les uns pour les autres et dont l'une ne peut être malade sans que les autres en souffrent.

Nul témoignage n'est plus saisissant de la grandeur de l'œuvre coloniale française que cette fidélité dans le malheur. Après avoir répondu au delà de toute espérance à l'appel de la patrie en danger qui leur demandait des matières premières, des travailleurs, des combattants, les territoires d'outre-mer lui ont envoyé dans la mesure du possible des secours pour les victimes de la guerre : de l'argent, des vêtements, des vivres. Elles lui ont surtout donné le plus grand réconfort moral : leur attachement encore plus étroit. Les événements éclairent et justifient ces lignes écrites par M. Francisque Vial (1) à la veille du cataclysme « *Plus et mieux encore que son expérience plusieurs fois séculaire, la France apporte, pour l'aider à découvrir la solution de ces sortes de problèmes, une aptitude spéciale et comme un don de nature... chaque fois qu'elle s'est attachée à un problème de rencontre et qu'elle est parvenue à trouver une heureuse solution, l'opération s'est soldée pour elle par un enrichissement, un renouvellement de son génie...* » Dans sa rencontre avec tous les peuples divers à qui elle a su donner la sécurité, la prospérité, une âme commune, la France est sortie enrichie, élargie, elle est devenue l'Empire, ensemble indivisible dont les revers n'ont pas réussi à ébranler l'unité économique, spirituelle et morale.

Cette unité s'est au contraire affirmée d'une manière plus tangible et elle a été scellée encore plus solidement par le sacrifice du sang.

(1) F. VIAL : *Le problème humain de l'Indochine*.

Toutes les parties de la France d'outre-mer ont pu être émues d'une légitime fierté en écoutant ces paroles du Maréchal « L'orgueil de la France, c'est non seulement l'intégrité de son territoire, c'est aussi la cohésion de son Empire. Les liens qui ont uni étroitement les éléments les plus divers, ce sont les luttes, les sacrifices des meilleurs de vos fils qui les ont créés ».

L'Indochine reste une des pierres les plus belles et les plus solides de ce magnifique monument. Ici où le problème de rencontre des races était plus ardu que partout ailleurs la France a montré qu'elle était la mieux faite pour entreprendre et mener à bien la synthèse de deux civilisations, pour opérer, suivant M. Vial, la fusion « *des qualités les plus hautes de l'Orient et de l'Occident* » (2).

Il est bon de se retourner parfois pour mesurer le chemin parcouru avant de faire des projets d'avenir. La semaine impériale est une occasion de faire le point.

A notre arrivée le pays était en proie à l'anarchie : la piraterie des Pavillons Noirs et des Pavillons Jaunes ravageait le Tonkin, des rébellions menaçaient le pouvoir du roi. La famine décimait les familles et des provinces entières se dépeuplaient. Le Protectorat a rendu à l'Annam l'ordre et la paix : le paysan a pu travailler en sécurité, jouir sans crainte du fruit de son travail, tout en restant fidèle à ses traditions ancestrales.

La place manque pour exposer en détail les progrès matériels qui se sont accomplis sous l'égide de la France : terres irriguées ou asséchées rendues à la culture, mise en valeur des régions autrefois incultes, introduction de cultures nouvelles, construction d'un superbe réseau de routes et de voies ferrées, défense contre les inondations, prospection et exploitation des ressources minières, création de grandes industries, protection de la petite propriété par les banques de crédit agricole et les coopératives.

L'assistance médicale a fait reculer les épidémies, l'enseignement largement répandu s'est efforcé, en respectant le meilleur de la culture traditionnelle, de diffuser dans les masses les principes de la civilisation occidentale.

Ces résultats n'ont été obtenus que par une loyale et confiante collaboration du peuple protégé. Le courage de nos soldats, la clairvoyance et la fermeté de nos administrateurs, l'intelligence, l'esprit d'initiative et l'énergie de nos colons ont dû leur efficacité à la bonne volonté, au labeur patient d'une race docile et courageuse.

En 1896, Jules Boissière a présenté « *La société annamite et la politique française* » dans un essai si magistral et si clairvoyant qu'il conserve, près d'un demi-siècle plus tard, un intérêt d'actualité. Il y soulignait le concours loyal apporté à un protectorat « *qui permet à la race annamite de se développer pacifiquement sous notre tutelle sans renoncer à ses mœurs, à ses usages, à ses lois mêmes* ».

Il est intéressant aujourd'hui de constater les progrès accomplis dans la voie qu'il préconisait. La plupart des projets qu'il a formés sont ou en voie de réalisation ou, le plus souvent, largement dépassés. Le rapprochement entre Français et Annamites par une meilleure connaissance mutuelle s'accomplit de plus en plus largement à mesure que s'étend la similitude de culture, que devient plus nette la conscience de l'intérêt commun et surtout à mesure que devient plus vive la sympathie que créent, entre gens de bonne volonté, le travail et la lutte en commun.

L'élan des volontaires qui se sont présentés au but de la guerre, la confiance et le dévouement des tirailleurs pour leurs chefs, le concours loyal de toute la population dans les heures critiques, sa générosité pour les œuvres de guerre, permettent d'affirmer que la solidarité franco-annamite a une base plus solide qu'un froid calcul et qu'elle repose sur un sentiment profond et généreux.

Il est peut-être plus intéressant encore de constater la rencontre de deux grands patriotes qui, aux heures douloureuses, font appel aux souvenirs du passé pour y trouver la force d'affronter l'avenir.

Dans un article intitulé *La leçon de l'histoire* publié en tête de ses *Essais franco-annamites*, Son Excellence Pham-Quynh écrivait en 1929 « *L'histoire est non seulement instructive, elle est reconfortante. Elle apaise et elle rassérène ; elle calme les impatiences et les inquiétudes et donne des motifs de foi et d'espérance. Au milieu des pires soucis que vous causent les difficultés de l'heure présente, elle apporte cette apaisante quiétude qui vient de la contemplation sereine du passé et participe en quelque sorte de l'infini du temps et de la pérennité des choses. Elle est un remède souverain contre le découragement et le pessimisme...* »

« *Ce vous est un suprême reconfort, dans les moments de désenchantement et de doute, de vous remémorer la longue geste des ancêtres et de puiser dans les leçons du passé, les forces nécessaires pour affronter le présent et préparer l'avenir.* »

« *Cette cure spirituelle qui consiste à se replonger dans le plus profond passé de sa race* »

(2) F. VIAL : *op. cit.*

pour y capter des sources insoupçonnées d'énergie et de volonté, à entrer en communion intime avec « la terre et les morts » est bienfaisante entre toutes, et aucune thérapeutique ne vaut celle-là pour extirper de l'âme ce sentiment de lassitude qui s'empare d'elle à certaines heures où devant l'événement on se sent désemparé et impuissant et se prend à douter de tout, de soi-même et des autres ».

Dans la contemplation du passé le Maréchal Pétain, au lendemain de notre désastre, a puisé la conviction du redressement de la France et le 24 août 1940, il déclarait à des journalistes américains : « Le monde sera étonné de la rapidité avec laquelle la France se redressera ainsi qu'elle le fit après la guerre de 1870.

« D'abord, j'ai foi dans le relèvement de la France et dans un relèvement dont la rapidité, une fois de plus, étonnera le monde. La France fut toujours le pays des « réveils lumineux et surprenants » pour parler avec notre grand Bossuet. Son passé répond de son avenir ».

Il y a en effet dans l'histoire des deux peuples de nombreux points de similitude. Tous deux se sont formés patiemment, dans l'effort, au cours des siècles ; tous deux ont atteint une unité, une cohésion qu'ils ont eu à défendre contre l'étranger et contre eux-mêmes. L'Annam comme la France est un peuple d'agriculteurs laborieux, fidèles à la terre « la terre qui, elle, ne ment pas ». Aucun autre peuple de l'Empire n'est préparé comme le peuple annamite à comprendre notre Révolution nationale car elle s'accorde d'une manière étonnante avec ses principes traditionnelles.

Le nouvel Etat français a proclamé le Maréchal, sera autoritaire et hiérarchique. Il sera « un Etat hautement discipliné » basé sur « le respect de la personne humaine, de la cité, de la patrie, l'amour de la justice et de l'humanité ».

Nous retrouvons les mêmes principes dans l'organisation du royaume d'Annam. C'est une monarchie où les hautes fonctions sont accessibles à tous sous la seule condition d'un effort individuel, intelligent et persévérant, mais une démocratie hiérarchisée et disciplinée au sommet de laquelle le roi a la grandeur et la majesté d'un symbole.

Une des innovations fondamentales de la nouvelle politique française c'est qu'elle ne considère pas l'individu comme une fin en soi, qu'elle répudie l'individualisme générateur d'égoïsme et d'anarchie. Le régime nouveau « ne reposera plus sur l'idée fausse de l'égalité naturelle des hommes mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des chances données à tous les Français de prouver leur aptitude à servir ».

L'Annamite, avide d'instruction et profondément respectueux de ceux qui ont su l'acquiescer, n'envisageait pas d'autre but au perfectionnement individuel. L'expression couramment employée « học hành », s'instruire pour se rendre utile, pour servir, répudie l'intellectualisme stérile, l'Art pour l'Art. De même qu'un notable n'avait pas le droit s'il avait pu en avoir le désir, de ne pas participer à l'administration du village, un candidat reçu licencié au concours était obligé de se présenter au concours du doctorat. Ainsi, il n'appartenait pas à l'individu de se cantonner dans une quiète médiocrité, mais il devait accepter toutes les responsabilités pour lesquelles le désignaient ses aptitudes. « 1° Tu thân, 2° Tề gia, 3° Tri quốc, 4° Binh thiên hạ » (Perfectionnement de l'individu, administration de la famille, administration du pays, pacification de l'univers), tel était l'ordre de ses devoirs.

Eminemment doué, suivant l'expression de Boissière « du sens social », le peuple annamite était aussi éloigné par ses traditions du communisme que de l'individualisme. Toute sa morale traditionnelle est basée sur l'accomplissement de devoirs sociaux (*Tam cuong*, trois devoirs primordiaux) : envers les aînés, envers les parents, envers l'Etat et la pratique de vertus sociales (*Ngu thuong*) : humanité, fidélité, politesse, sagesse, fidélité. Il apprenait dès l'enfance les cinq relations sociales : de prince à sujet, de père à fils, d'époux à épouse, de frère à frère, d'ami à ami et l'enseignement avait pour seul but de former des hommes instruits de leurs devoirs vis-à-vis d'eux-mêmes, du prochain, de la commune et de l'Etat. Nous retrouvons là un des soucis primordiaux de notre « Chef » qui a voulu qu'un des traits essentiels de notre régime soit d'être « social dans son esprit et dans ses institutions ».

Comment les Annamites n'adhéreraient-ils pas de tout leur cœur à ce programme qui fait de la famille « la cellule essentielle »... l'assise même de l'édifice social ? C'est sur elle qu'il faut bâtir, dit encore le Maréchal, si elle fléchit, tout est perdu : tant qu'elle tient, tout peut être sauvé » et ailleurs : « Le droit des familles est antérieur à celui de l'Etat comme à celui des individus. Dans l'ordre nouveau que nous instituons, la famille sera honorée, protégée, aidée ».

En Annam, la société civile était, rappelons-le, étroitement liée à l'organisation de la famille, au point que la loi prescrivait à tout fonctionnaire de se retirer des emplois pendant la durée de son deuil après la mort de son père ou de sa mère. Une ordonnance de Tu-Duc prescrivait de signaler pour une récompense les familles qui se faisaient remarquer par l'union entre leurs membres.

Ce profond amour de la famille servait puissamment la morale sociale. Les mérites des descendants réjouissant les ancêtres défunts, chacun s'efforçait de leur plaire par ses vertus. D'autre part, les méchants redoutaient de voir leur nom posthume exclu de la tablette familiale.

Enfin la famille est une école de vertus civiques. L'enfant y apprend à obéir, l'individu s'exerce à pratiquer la douceur, la sociabilité, la solidarité. Il y acquiert la haine des passions dissolvantes et des fauteurs de désordre. Comme chef de famille, il s'habitue au commandement, acquiert et transmet le sens de la responsabilité, la décision d'esprit, la dignité qui découle de l'exercice de l'autorité.

En France, l'honneur rendu à la famille sera accompagné de mesures pratiques pour la protéger dont certaines sont déjà en vigueur : encouragement aux familles nombreuses, répression de l'alcoolisme qui engendre la misère et la dégénérescence, protection du travail et de l'épargne.

Au-dessus de la famille se dresse ensuite la Cité, la Patrie. De même que les traditions annamites faisaient à chacun un devoir de collaborer à la vie du village, de la nation, le Maréchal répudie l'individualisme, *« destructeur du travail à l'encontre duquel il proclame le droit à la paresse, destructeur de la Patrie dont il ébranle la cohésion quand il n'en dissout pas l'unité »*.

Obéir et travailler dans toute la mesure de ses moyens, tels sont les premiers devoirs du citoyen. L'autorité sera exercée par une élite dont les rangs seront accessibles à tous. Comme Nguyễn-van-Thuong qui, fils d'un pauvre menuisier, était devenu régent du royaume, chacun pourra prétendre aux plus hautes fonctions s'il s'en montre digne par son intelligence, son travail et ses vertus. Mais cette élite, au lieu de chercher à s'enrichir ou à acquérir une popularité éphémère, devra songer seulement à se rendre utile au pays. Quel plus bel exemple pourrait-on lui offrir que celui de ces hauts fonctionnaires annamites, comme le poète Nguyễn-Khuyên, trois fois premier au concours, qui finissaient leur vie

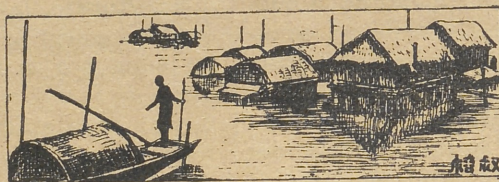
dans la pauvreté et ne craignaient pas de consacrer leurs derniers jours à l'enseignement dans une humble école de village.

A la tête du pays, un « Chef », symbole de la nation jouira d'autant plus de respect et d'autorité qu'il n'aura pas compromis le prestige acquis par son mérite et son dévouement en sollicitant les suffrages populaires. De même qu'en Annam où le souverain, soucieux du bonheur de son peuple, était attentif aux conseils et aux plaintes de ses sujets, le Chef de l'Etat sera entouré de compétences qui pourront l'éclairer sur les besoins du pays. Mais la responsabilité qu'il assumera lui conférera une grandeur accrue.

Ainsi la France et l'Annam doivent trouver leur salut dans le recours aux principes traditionnels qui ont fait leur grandeur passée. Il ne s'agit pas, comme l'a précisé notre auguste « Chef » de revenir à des coutumes périmées ou à une réaction systématique qui pourrait prendre l'allure d'une revanche de parti. Dans l'un comme dans l'autre pays, il est des coutumes et des mœurs qui ne sont plus adaptés à la vie moderne : le nouveau régime ne nie pas la nécessité d'une évolution des institutions. Mais, la présence au pouvoir d'hommes éminents, conscients de leur responsabilité, passionnés pour le bien public, indépendants à l'égard des intérêts égoïstes comme des caprices d'une foule incompetente, sera une garantie de sagesse dans cette évolution dirigée dans le sens de la prospérité et de la grandeur nationale.

Boissière a défini le sens social des Annamites : *« La faculté de comprendre combien sont nécessaires l'ordre, la paix et la sécurité — la répugnance et la haine envers quiconque prétend troubler cet ordre, cette sécurité et cette paix... »* La restauration nationale française vise avant tout à rétablir l'ordre dans le travail et la discipline. Ainsi la France et l'Annam, unies dans la communauté de leurs aspirations, de leurs idéaux, doivent en plein accord, poursuivre une collaboration féconde qui leur apportera la paix et une prospérité sans cesse accrue.

A. LOHENET.



LA SEMAINE...

par Jean DESCHAMPS

Deux ordres de faits ont polarisé durant cette semaine l'attention des habitants de la planète : la guerre sur le front russe, l'accord franco-japonais concernant l'Indochine.

Donnons la préséance aux événements d'Europe qui ont le privilège de l'importance et de l'antériorité.

Au 36^e soir de la bataille, après une entrée en matière foudroyante qui autorisait tous les espoirs, après la destruction quasi totale d'une armée soviétique à Minsk-Bialystock, la lutte se poursuit avec le même caractère de violence, mais avec un ralentissement certain de la poussée allemande.

Toutefois, du côté allemand, la tendance demeure à l'optimisme. Un optimisme que nous qualifierons de circonstance et qui semble destiné surtout à calmer l'impatience compréhensible de l'arrière.

Voici en quels termes le *Nue Zürcher Zeitung*, dont les nouvelles sont en général exactes, s'exprimait à Berne le 27 juillet 1941 : « Alors qu'au cours de la dernière semaine, — la cinquième de la campagne — certains observateurs allemands manifestaient quelque impatience quant à la lenteur relative et au manque de clarté des opérations, il apparaît au début de la sixième semaine que Berlin entrevoit avec certitude le moment prochain où l'armée allemande cueillera les fruits de sa campagne d'usure ».

Cependant pour ne pas être déçu par les événements, le même correspondant ajoute avec circonspection : ... « si l'on manifeste à Berlin la plus grande confiance quant à l'issue des batailles actuellement engagées, on ne se prononce clairement sur ce qui adviendra ensuite.

« On avait annoncé, il est vrai, il y a une huitaine de jours que l'adversaire avait mis en ligne toutes ses réserves, mais on semble enclin aujourd'hui, en présence de la valeur combattive remarquable des troupes soviétiques, à ne pas sous-estimer la valeur des effectifs qui ont réussi à s'échapper des encerclements actuels. »

Ces renseignements permettent de porter dès à présent les jugements suivants : à la surprise du premier choc qui a eu pour objet l'effondrement initial, la résistance russe est à présent organisée. Les batailles se succèdent sur 3.800 kilomètres de front avec une violence jamais encore atteinte. Le front, tout ébranlé qu'il est, tient. Et ceci malgré les attaques effrayantes de l'armée allemande dont nous avons, à nos dépens, appris en juin 1940 à connaître la puissance. Car, il faut le dire, Kiev, bien qu'encerclée, résiste encore ; Smolensk est toujours le siège de luttes furieuses ; Léninegrad n'est pas prise, tandis que Moscou, siège du gouvernement central, continue, malgré des bombardements terribles, à diriger les opérations. Enfin bien que la Bessarabie et la Bukovine aient été reprises, Odessa solidement protégée fait front à toutes les attaques roumaines. La résistance soviétique est donc un fait que notre souci d'objectivité se doit d'enregistrer.

Une réflexion nous vient tout naturellement à l'esprit. A entendre les plus grands augures de l'industrie du pétrole, le Reich avait absorbé 40 % de ses réserves de carburant dans la campagne de Pologne. Malgré l'aide russe (cette aide a été, en réalité, à peu près inexistante), la guerre en France, sur l'Angleterre, en Grèce, et maintenant en Russie est loin, nous le constatons chaque jour,

d'épuiser ses réserves de pétrole. Jusqu'à quand, peut-on se demander, l'Axe va-t-il pouvoir prolonger son prodigieux effort ? Car il y a des choses qui sont connues : savoir que depuis la guerre russe l'Allemagne ne peut plus compter que sur le *seul* pétrole roumain et polonais. Ces deux pays ont produit au plus fort de leur prospérité 9 millions de tonnes de pétrole et *pétrole* ne veut pas dire essence. Il s'ajoute à cela 3 millions de tonnes d'essence synthétique que le Reich produit. Ajoutons encore que tous ces centres de production et de raffinage de l'Axe sont extrêmement vulnérables. L'aviation russe n'a pas fait preuve vis-à-vis des puits roumains de la même pusillanimité que la R. A. F. Or, ceci est un autre fait reconnu par les Allemands eux-mêmes, leurs besoins personnels en temps de guerre active, c'est le cas présent, sont de l'ordre de 16 à 20 millions de tonnes de pétrole. Et nous laissons systématiquement de côté les alliés de l'Axe qui, eux aussi, ont besoin d'essence. Et la même question se pose donc à nouveau : jusqu'à quand le Reich et ses partenaires pourront-ils soutenir leur prodigieux effort ?

La question n'est pas de celles auxquelles il est aisé de répondre. Nous laisserons au facteur *Temps* le soin de fournir la réponse. Un fait domine déjà la guerre : les possibilités de poursuivre une lutte mécanisée et aérienne à outrance malgré le blocus anglais constitue une victoire technique allemande indiscutable sur laquelle il faut compter si l'on ne veut pas bâtir des hypothèses trop hasardeuses.

★ ★

Sous la pression des circonstances, la France et le Japon viennent de signer une convention relative à la défense commune de l'Indochine française. Cette convention est entrée en vigueur le 28 juillet, date à laquelle les premiers contingents de forces japonaises ont commencé à débarquer à Nha-trang. Cet accord franco-japonais ne pouvait manquer de provoquer des commentaires passionnés dans l'opinion publique mondiale, principalement chez les Anglo-Américains. Il en a aussi provoqué chez nous, en Indochine, où tout le monde dans les rues et chez soi, discute de sa valeur et de son opportunité avant même que de connaître exactement les termes de l'accord et les faits qui ont été à son origine. C'est d'abord le sentiment de cet homme de la rue que nous représentons tous à quelque degré, vous qui lisez, nous qui écrivons, qu'il convient de connaître, encore qu'à cette heure la connaissance de l'opinion cochinchinoise prévaudrait peut-être. Nous avons toutefois pour nous, Tonkinois, le mérite de la première expérience.

Cette première expérience a déterminé notre première réaction : si l'occupation de certains points d'appui stratégiques et de bases aériennes du Sud doit se faire suivant les méthodes adoptées au Tonkin, il n'y a rien que notre compréhension des nécessités du moment ne puisse nous aider à supporter avec discipline et sang-froid. D'autre part, si la présence de troupes japonaises en Cochinchine et au Cambodge doit avoir pour effet de sauver l'Indochine d'une intervention étrangère, il est évident que la raison prévaudra bientôt en faveur de cette occupation momentanée du territoire indochinois. Car enfin l'expérience de Syrie aura été utile à nous, Indochinois, que la distance de la Métropole prive, plus encore que

l'Armée du Levant, du ravitaillement nécessaire. Et les Anglais l'ignorent-ils, eux qui nous ont refusé les renforts de Djibouti (pour mieux les affamer le jour venu), eux qui nous ont refusé les cent avions américains du Béarn dont nous avions le plus grand besoin, eux qui lésinent sur quelques tonnes d'essence alors qu'ils ont continué jusqu'à ces derniers temps à fournir le Japon, eux qui n'ont jamais bombardé les puits de pétrole roumains, propriétés de la City !

Aussi bien, un observateur qui essaye d'être objectif et attentif n'a-t-il pas manqué d'enregistrer avec la plus grande netteté ces deux moments par lesquels l'opinion publique s'est formée. Le premier moment, pareil à un mouvement d'humeur est né d'une impression préliminaire défavorable qui procède davantage des sentiments que de l'esprit ; le second, œuvre de raison, constituée à n'en pas douter une réaction contre l'Angleterre.

Cette réaction s'est traduite par des paroles dont certaines méritent d'être reproduites : « On parle souvent, disait en particulier un quidam, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le traité de Versailles a mis en faveur le principe des *nationalités*. On ne parle par contre jamais du droit qu'ont tous les peuples sans exception de vivre en paix. Par vivre, il faut entendre : assurer son existence matérielle, ou plus brutalement encore : manger. On ne parle jamais de ce droit à l'existence de tous les peuples de bonne volonté. Est-il logique et humain à la fois, qu'une nation de caractère mondial comme l'Angleterre, dont les activités commerciales et industrielles réparties sur tous les continents constituent un véritable trust concentré entre les mains de quelques magnats de la City de Londres, utilise sa puissance économique pour affamer les hommes et les peuples afin de les amener à composition ? »

Et comme notre orateur paraissait recueillir un silence approbatif, il insista : « Oui, est-ce logique et humain, je vous le demande ? On dit que Hitler a besoin d'un espace vital en rapport avec un pays de 80 millions d'âmes. C'est juste et c'est faux. D'abord il a réalisé l'unité du Grand Reich : car, qu'on le veuille ou non, c'est un bloc idéologique et ethnographique compact de 80 millions d'Allemands qui se trouve à présent rassemblé. C'est faux, car tout se rapporte en définitive non à l'espace mais à l'économie vitale. Que l'on parle d'économie et tout se justifie et devient clair. Dans sa tentative de formation d'une Fédération européenne viable, Hitler doit placer au premier plan de ses préoccupations, les possibilités d'exister de tous les peuples.

« Que fait le Japon présentement ? Pas autre chose. Il cherche, par la création d'une sphère d'influence ou de prospérité commune — le mot importe peu — à s'affranchir de la tutelle que lui font trop rudement sentir l'Angleterre et l'Amérique, détentrices des 8/10^e des richesses en hydrocarbures du monde. Or, s'il est un produit qui, dans l'état d'évolution des Sociétés modernes, ait profondément pénétré dans la plupart des usages domestiques, c'est bien le pétrole et ses dérivés. C'est ce pétrole, ce caoutchouc, cet étain, que les Indes Néerlandaises destinent en presque totalité à l'exportation, et qui sont à présent à longue portée de porteurs japonais, que les Anglo-Américains voulaient refuser au Japon et qu'ils mesurent déjà à l'Indochine pourtant peu exigeante avec ses 90.000 tonnes de consommation annuelle. De quel droit l'Angleterre, qui nous a dépouillé de notre pétrole irakien, nous refuse-t-elle le minimum vital ? Et c'est le chantage économique qui recommence. Il n'a pas réussi à Djibouti et en France : il ne réussira pas en Indochine. Car si certaines méthodes de guerre justifient — aux yeux de quelques-uns — la sauvegarde des privilèges de la City de Londres, elles n'honorent pas celui qui les applique avec une telle hypocrisie. Or il est devenu évident que la gigantesque lutte engagée par la Grande-Bretagne vise en particulier à

protéger les intérêts mercantiles londoniens. Le rationnement de l'Indochine, les intrigues avec Chung-king au sujet de la frontière tonkinoise, le renforcement des troupes à la frontière birmane, les arrivées massives de matériel, n'ont d'autre but que d'amener progressivement l'Indochine à considérer favorablement ce mariage de raison anglais. Et ceci éloignait, grâce au paravent indochinois (protégé à distance respectable par les Anglais) la menace japonaise des Mers du Sud, c'est-à-dire du pétrole, du caoutchouc et de l'étain anglo-américain ! Heureusement, l'exemple salutaire et tout chaud de la Syrie a évité à l'Indochine de tomber d'extrême justesse dans le piège. »

Ceci est l'opinion de l'homme de la rue. Il y a aussi la réaction des quotidiens, des hebdomadaires, de la Presse. Nous en détacherons une seule relative à l'aide offerte avec une égale et totale inefficacité aux Norvégiens comme aux Français, aux Yougoslaves comme aux Grecs, aux Polonais comme aux Russes, aux Belges comme aux Hollandais.

« Français d'Indochine, que pensez-vous d'une telle aide, que pensez-vous aussi de la propagande anglaise qui nous traîne dans la boue ? Que pensez-vous des affameurs d'enfants ; de ceux qui dressent les Français les uns contre les autres ; des assassins de Dakar, de Mers-el-Kébir, de Sfax, de Syrie ?

« Français, ne vous dupez pas vous-mêmes. Voyez juste et clair.

« La France a consenti au Japon des avantages militaires en Indochine ; ces avantages sont temporaires et n'attendent pas à la souveraineté française.

« Avez-vous le droit, dans ces conditions, de penser à plonger dans les affres de la guerre 23 millions d'habitants qui se sont confiés à nous ; avez-vous le droit de ne considérer que votre point de vue étroitement personnel, voire financier ? Avez-vous le droit de jeter ce pays dans la désolation et le meurtre ? »

Le pays a du reste répondu par une unanime confiance à cet émouvant appel de la raison et du cœur. Avec le calme revenu autour de nous, il semble bien que la voie choisie ait été la bonne, la seule bonne.

Sur ce mode optimiste, nous ne poursuivrons pas plus avant notre chronique hebdomadaire.

Du 11 au 17 Août 1941, écoulez à Radio-Saigon.

Lundi 11. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : La Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : *Le bonheur, Mesdames*, fantaisie musicale, par Jack Hélian ; — 20 h. 45 : Musique légère ; — 21 heures : *Le Courrier des Auditeurs*, par Jade ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques. Cours de bourse.

Mardi 12. — 19 h. 45 : *Les divinités hindoues dans la sculpture khmère*, par Malleret : V. — La Légende de Rama ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Quelques-unes des œuvres de Mozart, présentées par Charles Roques.

Mercredi 13. — 19 h. 45 : Pour les enfants : *Mané : les histoires du Chanal* ; — 20 h. 15 : *Coups de feu à Medrano* ; — 20 h. 40 à 21 h. 30 : *Le salon de la Princesse Mathilde à Paris et à Saint-Gratien*, par M^{me} Bonnin.

Jeudi 14. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Le quart d'heure de la jeunesse ; — 19 h. 45 : *Impromptu*, de Gabriel Fauré ; — 19 h. 55 : « Ce dont on parle... » ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *Molière*, pièce de J.-J. Frappa et Dupuy-Maguel ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques. Cours de bourse.

Vendredi 15. — 19 h. 45 : Colline vous parle ; — 20 h. 15 : La mélodie française (Duparc, Reynaldo, Hahn, Poulenc) ; — 20 heures à 20 h. 30 : Les vedettes au micro : Rina Ketty, Lucienne Boyer, Charles Trénet, Géorgius, etc...

Samedi 16. — 19 h. 45 : *Un an au Châtelet d'avant 1914*, souvenirs de M^{me} Tridon ; — 20 h. 15 : Musique de danse ; — 21 heures à 21 h. 30 : *Concerto de Liszt* pour piano et orchestre.

Dimanche 17. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 07 : La Semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *Faust*, opéra de Gounod (2^e partie).

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

ANNAM

— PHUOC-NHU, fille de M^{me} et M. Tran-lu-Duyên, propriétaire à Nhatrang.

COCHINCHINE

— MARYSE-YVETTE-JOSÉPHINE, fille de M^{me} et M. Perrier, rédacteur de 1^{re} classe des Services civils.

— GILBERT, fils de M^{me} et M. Dupuis, planteur.

— MICHEL, fils de M^{me} et M. Gruchy, de la Société Havraise Indochinoise.

— ALAIN, fils de M^{me} et M. Norkhan, des Douanes et Régies de l'Indochine.

TONKIN

— GILBERT-HENRI, fils de M^{me} et M. Jean Sabatier, commissaire de la Sûreté (17 juillet 1941).

— MARIE-CLAUDE-PIERRETTE, fille de M^{me} et M. Marcel Uhrin, Artillerie coloniale (21 juillet 1941).

— MICHEL-LOUIS, fils de M^{me} et M. Eugène Pierron, de la Société Cotonnière du Tonkin, à Namdinh (22 juillet 1941).

— MONIQUE-MARIE-SIMONE, fille de M^{me} et M. André Vallette, médecin-capitaine au 1^{er} R. T. T. (25 juillet 1941).

— GENEVIÈVE-MARIE-LOUISE-ANNA, fille de M^{me} et M. Henri Lecadre, ingénieur des T. P. (25 juillet 1941).

— ANNE-MARIE, fille de M^{me} et M. Xavier Alata, professeur de musique (26 juillet 1941).

Fiançailles.

LAOS

— M. YVON BARRELET, avec M^{lle} ROLANDE BERNARD, fille de M^{me} et M. Bernard, ingénieur des T. P. de l'Etat.

Mariages.

COCHINCHINE

— M. VICTOR TRUONG-VINH-LE, publiciste et imprimeur, avec M^{lle} DOAN-HONG-HOA (21 juillet 1941).

TONKIN

— M. MAURICE BARBE, maître de Port, avec M^{lle} ODILE POUCHAT, fille de M^{me} et M. Pouchat, inspecteur de la Garde indigène (22 juillet 1941).

— M. le Commandant PIÉTRI, commissaire du Gouvernement près du Tribunal militaire et de la Cour Martiale de Hanoi, avec M^{lle} ANNA GASTINI (26 juillet 1941).

— M. HA-PHI, directeur du *Trung-thanh* photo à Thainh, avec M^{lle} DO-VAN-CHUNG (4 août 1941).

Prochains mariages.

ANNAM

— M. PIERRE-JOSEPH CASTEL, chef de bataillon à Camranh, avec M^{lle} MADELEINE GRANVAL.

COCHINCHINE

— M. ROGER COUHÉ, des Brasseries et Glacières de l'Indochine, avec M^{lle} MICHELINE MALIN.

Décès.

ANNAM

— Le Pasteur PEYRIC, à Dalat (20 juillet 1941).

COCHINCHINE

— M^{me} V^{ve} LOUIS, mère de M. Joseph Louis, colon à Nhi-long.

— M. RIGAUT, chef d'équipe des P. T. T. en retraite (20 juillet 1941).

— M^{me} V^{ve} JEAN BARUSTA, à Saigon (23 juillet 1941).

TONKIN

— M. FRANÇOIS-MARIE SAVINA, missionnaire à Huy-hoa (21 juillet 1941).

— M^{me} LOUINEAU, née DUFOR-EGLANTINE JUSTINE, à Vinh-yên (22 juillet 1941).

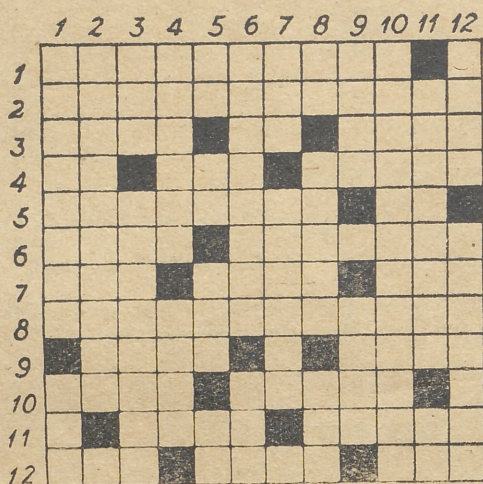
— M^{me} V^{ve} RIEUL, née LOUIS-ERNESTINE LÉRENARD (24 juillet 1941).

— M. MICHEL WALLEIX, professeur à l'Ecole Puginier (26 juillet 1941).

— M. DZU-VAN-CAN, du C. P. A. (27 juillet 1941).

— M. GUSTAVE-RENÉ GRANDJEAN, officier des Flottilles des Douanes et Régies à Haiphong (27 juillet 1941).

MOTS CROISÉS N° 37



37. — Horizontalement.

1. — Jeu.
2. — Coutures invisibles.
3. — Très petite quantité — Expliqué — Princesse hindoue.
4. — Note — Soit favorable — Pelle creuse.
5. — Un des héros nationaux de Pologne — Pronom.
6. — Ville de Suisse — Qui a rapport à l'os cubital.
7. — Choisi — Message très rapide à Paris — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail.
8. — Qui ont rapport à la colonne vertébrale.
9. — Succès — Pays d'Europe.
10. — Peu chargé — Foyers.
11. — Montagne de Sicile — Casque en fer.
12. — Appel au secours — Chiffre — Saison.

37. — Verticalement.

1. — Expédier vite — Bord de la laize d'une toile à voiles.
2. — Action de transporter les couleurs d'une peinture sur une toile neuve.
3. — Jamais — Anis.
4. — Même mère, mais non même père — Date récente.
5. — Initiales d'un romancier anglais (1818-1883) — Terminaison de participe passé — Arbre — Cité légendaire.
6. — Ville de Norvège — On en parle beaucoup.
7. — Ile portugaise — Auteur dramatique allemand (1777-1811).
8. — Préfixe — Découpé d'une manière irrégulière — Avare.
9. — Enferma — Peintre hollandais (1603-1677).
10. — Système qui consiste à soumettre l'église à l'Etat.
11. — Contenir — Conjonction.
12. — Berceau de notre civilisation — Planche taillée comme une ardoise.

Solution des mots croisés n° 36

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	I	V	A	T	D	O	C	E	N	T
2	R	U	M	E	X			P	E	D	R	O
3	I	M		L	O	R	E	T		I		P
4	N	E	R	O	N		M	A	F	F	E	I
5	C	U	I		G	A	P			I		N
6	I	R	O	N	E		E	C	Z	E	M	A
7	P		T	A		E	C	R	I	S		M
8	I	M	E	R	E	T	H	I	E		O	B
9	C	A		D	U	R	E		G	A	R	O
10	U	R	E		P	E	R	I	L		N	U
11	L	O	U	P	E			T	E	T	E	R
12	E	C	H	I	N	O	D	E	R	M	E	S

LE MARÉCHAL A DIT :

« Nous ne perdons, en réalité, certaines apparences trompeuses de la liberté que pour mieux en sauver la substance. »

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

